

RAPPORT D'ACTIVITES

Communauté de
Communes
Albret Communauté

2023



Sommaire

La collectivité

- Historique	3
- Le périmètre	3
- Les statuts	4
- Les élus	6
- Les commissions	8

Les services

- Administration générale	10
- Finances	13
- Ressources humaines	20
- Urbanisme, instruction du droit des sols et planification	24
- Habitat	28
- Aménagement et Développement économique	31
- TEPOS	38
- Environnement-rivières	42
- Patrimoine	46
- Voirie	51
- Action sociale	56
- Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (PEEJ)	60
- Ecole de Musique et de Danse (EMD)	68
- Lud'O Parc	71
- Communication	74

La Collectivité

Historique

Albret Communauté est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des Communautés de Communes des Coteaux de l'Albret, du Mézinais et du Val d'Albret, ainsi que du Syndicat Mixte du Pays d'Albret.

Siège administratif :

Albret Communauté

Centre Haussmann – 10, place Aristide Briand

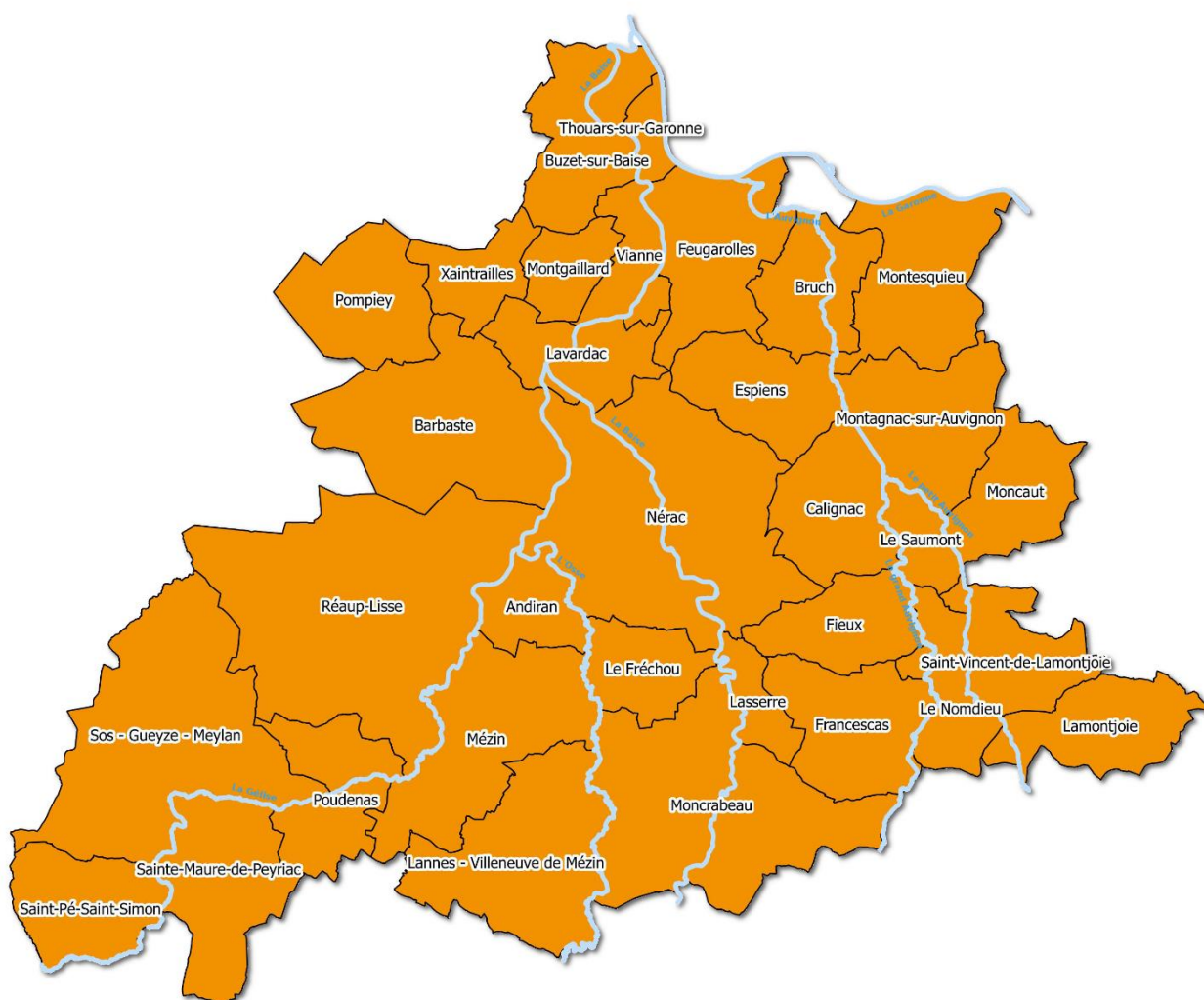
47600 NERAC

Tel : 05 53 97 55 97

Mel : contact@albretcommunaute.fr

Site web : www.albretcommunaute.fr

Le périmètre



Albret Communauté compte **33 communes pour 26 896 habitants** (Source Préfecture 2023).

COMPETENCES OBLIGATOIRES

1° Aménagement de l'espace

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire,
Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur,
Modification et révision des Plans Locaux d'Urbanisme communaux, élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal,
Charte intercommunale d'aménagement et de développement,
Mise en place et gestion d'un système d'information géographique.

2° Développement économique et tourisme

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du CGCT,
Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle et commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire,
Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire,
Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme,

Et notamment :

- animation et promotion économique et touristique du territoire,
- investissement et fonctionnement du site LUD'OPARC,
- activités ferroviaires d'ordre touristique ou de fret,
- entretien des chemins de randonnée inscrits au PDIPR,
- mise en place d'un réseau de communication haut débit,
- très haut débit : compétence aménagement numérique telle que définie à l'article L.1425-1 du CGCT,
- soutien à l'installation et au maintien de professionnels de santé et notamment aux maisons médicales dans les conditions définies par l'article L.1511-8 du CGCT.

3° Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

(Compétence exercée dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du Code de l'environnement),

Et notamment :

- Gestion et aménagement des bassins versants de la Gélise, Baïse et de l'Auvignon.

4° Aires d'accueil des gens du voyage

Réalisation des propositions du schéma départemental d'accueil des gens du voyage pour le territoire communautaire,
Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

5° Déchets ménagers et assimilés

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés,
Gestion des déchetteries déclarées d'intérêt communautaire.

6° Assainissement des eaux usées

Assainissement collectif et non collectif.

7° Eau

Production, transport, stockage.

COMPETENCES OPTIONNELLES

1° Protection et mise en valeur de l'environnement

Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

2° Voirie

Création, aménagement et entretien de la voirie déclarée d'intérêt communautaire.

3° Logement et cadre de vie

- Opération d'amélioration de l'habitat (OPAH).

4° Action sociale d'intérêt communautaire

Petite enfance, enfance et jeunesse : création, aménagement et gestion d'établissement et de services d'accueil collectifs (relais d'assistantes maternelles, crèches, micro-crèches, haltes garderies, accueils de loisirs sans hébergement, accueil de loisirs périscolaires, maison des jeunes) déclarés d'intérêt communautaire,

Prestations de service en matière périscolaire,

Ecole de musique et de danse déclarée d'intérêt communautaire.

5° Maisons de Services Au Public

Création et gestion de Maisons de Services Au Public et définition des obligations de service public y afférentes.

COMPETENCES FACULTATIVES

1° Droit des sols

Instruction des autorisations des droits de sols en application de l'article R423-15 du Code de l'Urbanisme.

2° Accessibilité

Elaboration du plan intercommunal de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE).

3° Interventions d'urgence sur voirie en cas de phénomènes météorologiques exceptionnels

Interventions d'urgence sur la voirie des communes membres en conséquence de phénomènes météorologiques exceptionnels :

- Neige : déneigement sur la base de priorités définies dans un plan intercommunal,
- Tempête : dégagement et nettoyage des voies sur la base de priorités définies dans un plan intercommunal,
- Inondations : dégagement et nettoyage des voies des communes impactées, mise en place de signalisations.

4° Soutien à la vie locale

Amélioration de la vie quotidienne : aide au fonctionnement des associations ; aide au développement des emplois de proximité et de services ; aide au maintien à domicile des personnes âgées, Réalisation et appui en faveur de projets éducatifs, culturels et sportifs.

5° Procédures contractuelles

Mise en place, gestion et suivi de procédures contractuelles (Programme européen LEADER, Contrat Territorial Unique, Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce, Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat, Plan Climat Energie Territorial...).

6° Services au public

Aide à l'insertion professionnelle et lutte contre l'exclusion,

Interventions dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle,

Versement de cotisations et de subventions aux structures d'aide à l'insertion et de lutte contre l'exclusion.

7° Organisation de la mobilité

Autorité organisatrice de la mobilité locale sur le périmètre d'Albret Communauté.

Les instances décisionnelles

Mandat 2020-2026

Alain LORENZELLI
Président

Francis MALISANI
1^{er} vice-président
Services techniques
Voirie / Patrimoine

Nicolas CHOISNEL
2^{ème} vice-président
Finances

Jean-Louis MOLINIE
3^{ème} vice-président
Développement durable
(TePos, gestion
déchets)
Habitat (ORT, PIG,
OPAH-Ru)

Pascal LEGENDRE
4^{ème} vice-président
Communication

Pascal BOUTAN
5^{ème} vice-président
PEEJ / EMD

Jacques LAMBERT
6^{ème} vice-président
Administration générale
Ressources Humaines

Nicolas LACOMBE
7^{ème} vice-président
Développement
économique

J-F GARRABOS
8^{ème} vice-président
Tourisme

Patrice DUFAU
9^{ème} vice-président
Planification - ADS

Lionel LABARTHE
10^{ème} vice-président
GEMAPI
Natura 2000

Ludovic BIASOTTO
11^{ème} vice-président
Action sociale

Mandat 2020-2026

Conseil communautaire, composé de 52 délégués communautaires :

TITRE	NOM	PRENOM	C P	VILLE
Monsieur	LABARTHE	Lionel	47170	ANDIRAN
Madame	TONIN	Valérie	47230	XAINTRAILLES
Monsieur	DAUNES	Michel	47230	BARBASTE
Monsieur	LORENZELLI	Alain	47130	BRUCH
Monsieur	MOLINIE	Jean-Louis	47160	BUZET/BAÏSE
Madame	CHENUIL	Patricia	47160	BUZET/BAÏSE
Madame	DAVID	Stéphanie	47600	CALIGNAC
Monsieur	LARROCHE	Serge	47600	ESPIENS
Monsieur	GARRABOS	Jean-François	47230	FEUGAROLLES
Monsieur	AREVALILLO	Joël	47600	FIEUX
Madame	LABORDE	Paulette	47600	FRANCESCAS
Monsieur	BOUTAN	Pascal	47310	LAMONTJOIE
Monsieur	ECHEVERRIA	Jacques	47170	LANNES
Monsieur	PERES	Serge	47600	LASSERRE
Monsieur	BIASOTTO	Ludovic	47230	LAVARDAC
Madame	SALIS	Isabelle	47230	LAVARDAC
Monsieur	CRUSSIÈRE	Sébastien	47230	LAVARDAC
Monsieur	BARBARA	Georges	47230	LAVARDAC
Monsieur	APPARTIO	André	47600	LE FRECHOU
Monsieur	LUSSAGNET	Jean-Pierre	47600	LE NOMDIEU
Monsieur	LALAUDE	Jean-Louis	47600	LE SAUMONT
Monsieur	LAMBERT	Jacques	47170	MEZIN
Madame	BOTTEON	Dominique	47170	MEZIN
Monsieur	MANABERA	Jean-Michel	47170	MEZIN
Monsieur	MALISANI	Francis	47310	MONCAUT
Monsieur	CHOISNEL	Nicolas	47600	MONCRABEAU
Monsieur	de COLOMBEL	Henri	47230	MONTGAILLARD-EN-ALBRET
Monsieur	TOLOT	Jean-Louis	47600	MONTAGNAC-sur-AUVIGNON
Monsieur	POLO	Alain	47130	MONTESQUIEU
Monsieur	LACOMBE	Nicolas	47600	NERAC
Madame	BUSQUET	Edith	47600	NERAC
Monsieur	DUFAU	Patrice	47600	NERAC
Monsieur	ARNAUNE	Serge	47600	NERAC
Monsieur	DAVID	Hugues	47600	NERAC
Monsieur	GELLY	Marc	47600	LE FRECHOU
Madame	CASEROTTO	Evelyne	47600	NERAC
Monsieur	SANCHEZ	Frédéric	47600	NERAC
Madame	SERRES-SOLANO	Mélanie	47600	NERAC
Monsieur	GOLFIER	Patrick	47600	NERAC
Madame	BES	Ana-Paula	47600	NERAC
Madame	BERTHOUMIEU	Laurence	47600	NERAC
Madame	GARBAY	Stéphanie	47600	NERAC
Monsieur	SUAREZ	Jean-Pierre	47230	POMPIEY
Monsieur	de NADAILLAC	Jean	47170	POUDENAS
Monsieur	LEGENDRE	Pascal	47170	REAUP-LISSE
Monsieur	SABATHIER	Michel	47170	SAINT PE SAINT SIMON
Monsieur	AIRODO	Daniel	47310	SAINT-VINCENT-DE-LAMONTJOIE
Monsieur	PLANTE	Thierry	47170	SAINTE-MAURE-DE-PEYRIAC
Monsieur	SOUBIRON	Didier	47170	SOS-GUEYZE-MEYLAN
Monsieur	VICINI	Jean-Pierre	47230	THOUARS/GARONNE
Madame	BENLLOCH	Laurence	47230	VIANNE
Madame	AUTIPOUT	Michèle	47230	XAINTRAILLES

Modifications intervenues en 2023 :

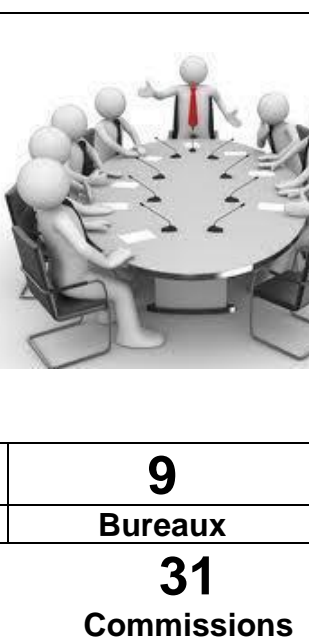
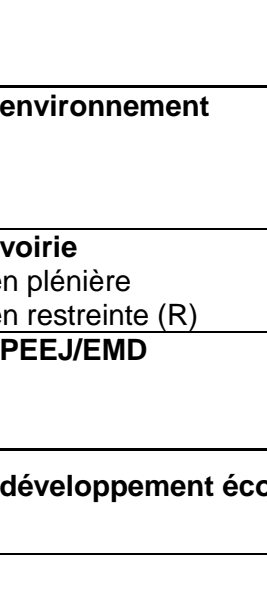
Sainte-Maure-de-Peyriac : démission de M. Robert Linossier. Election de M. Thierry Planté, Maire le 23 juin 2023.

Calignac : décès de M. Alban Cassagnabère. Election de Mme Stéphanie David, Maire le 20 octobre 2023.

Les réunions d'élus

Après trois années contraignantes concernant les restrictions liées à la crise sanitaire COVID, l'année 2023 a confirmé le retour à une certaine « normalité » dans la tenue des réunions. Les commissions et les Bureaux Communautaires se réunissent dorénavant dans la salle de réunion au centre Haussmann.

En 2023, les élus communautaires se sont réunis à l'occasion de 7 séances du conseil communautaire (131 délibérations présentées), 9 réunions du bureau communautaire et 4 réunions des vice-présidents (VP).

			
4	9	7	131
VP	Bureaux	Conseils	Délibérations
31			150
Commissions			Décisions

Préalablement aux séances communautaires, les commissions ont travaillé sur les dossiers, comme suit :

Commissions	Dates	Nombre de présents
Administration générale et Ressources Humaines 33 membres	15/03/2023	11
	09/05/2023	13
	15/06/2023	3
	07/09/2023	9
	13/12/2023	10
Commission environnement 43 membres	16/02/2023	17
	15/06/2023	14
	12/12/2023	12
Commission voirie 37 membres en plénière 13 membres en restreinte (R)	02/02/2023	26
	05/12/2023	23
Commission PEEJ/EMD 36 membres	16/03/2023	9
	13/09/2023	10
	05/12/2023	7
Commission développement économique 37 membres	14/03/2023	18
	18/10/2023	18

Commission finances 35 membres	24/01/2023	15
	09/03/2023	18
	09/05/2023	13
	12/06/2023	17
	11/07/2023	13
	17/10/2023	17
	13/12/2023	13
Commission CLECT 33 membres	17/10/2023	18
Commission action sociale 35 membres	09/11/2023	16
Commission transition énergétique/habitat 42 membres	07/03/2023	13
	06/09/2023	12
Commission communication 36 membres	02/03/2023	18
	05/10/2023	16
Commission tourisme 38 membres	24/01/2023	22
	14/06/2023	20
	25/10/2023	18

Les services

Administration générale

Effectif du service : 7 agents ETP

- Un Directeur Général des Services,
- Un Directeur Général Adjoint,
- Une Directrice juridique,
- Une Responsable administrative,
- Une Assistante administrative,
- Un archiviste-RGPD,
- Une technicienne de surface.

- **Adresse**

Centre Haussmann, 10 place Aristide Briand
47600 NERAC
Tel : 05 53 97 55 97

Missions principales

Le Directeur Général des Services organise l'administration des services en fonction des projets et décisions politiques avec l'appui du Directeur Général Adjoint et du Directeur des Services Techniques. Ils se réunissent avec le Président tous les lundis après-midi pour faire un point sur les dossiers en cours.

L'administration se réunit tous les lundis matin pour l'actualité hebdomadaire. Sous contrôle de la Direction, les services s'organisent pour préparer les éléments à faire signer au Président, qui assure une présence régulière le lundi, mercredi et jeudi après-midi.

Depuis janvier 2020, l'ensemble des services est regroupé sur le centre Haussmann. Ce regroupement a amélioré l'efficacité dans l'organisation des missions et le suivi des dossiers.

- **Réunions techniques**

Pilotage de 5 réunions techniques sur l'année réunissant les responsables de service pour le suivi des dossiers et la transversalité dans leur suivi.

- **Courrier**

L'administration générale traite au quotidien le courrier arrivé et départ d'Albret Communauté (hormis l'urbanisme qui gère les enregistrements de façon autonome).

En 2023, quelques **6088 courriers reçus** (enregistrés, scannés et diffusés dans les services) ont été traités, et près de **1582 courriers** ont été envoyés (par courriel ou voie postale).

- **Délibérations/Décisions**

Au travers des conseils communautaires et en vertu de la délégation du Président, actualisée le 20 septembre 2023, l'administration générale suit les délibérations et les décisions du Président.

En 2023 : **131 délibérations** votées en conseil communautaire (contre 130 en 2022) et **150 décisions** prises par le Président (contre 173 en 2022).

Les décisions sont prises au fil des semaines en fonction des besoins. Ces décisions sont rendues exécutoires une fois télétransmises au contrôle de légalité et publiées. Elles sont donc consultables à tout moment sur le site d'Albret Communauté : <http://www.albretcommunaute.fr/la-collectivite/les-decisions/decisions>

• Réunions des secrétaires de mairie

Depuis 2018 sont programmées deux fois par an, au printemps et à l'automne, des réunions des secrétaires de mairie.

L'objectif de ces rencontres :

- Echanger sur des dossiers en cours.
- Engager une réflexion sur des pistes de mutualisation.
- Répondre à des demandes sur des sujets précis, avec la présence d'intervenants extérieurs.

En 2023, les réunions se sont tenues le :

- 20 juin 2023 : 24 présents, 24 communes représentées sur 33.
- 30 novembre 2023 : 25 présents, 23 communes représentées sur 33.

• Travail collaboratif avec l'EPIC – Office de Tourisme de l'Albret

Une réunion toutes les 2 semaines est instaurée entre M. Cammarata, DGS et M. Chiesa, DGA avec M. Hache, Directeur de l'Office de Tourisme. Ce temps d'échanges permet un suivi des dossiers, une coordination et une harmonisation sur les décisions majeures.

• Affaire juridique et commande publique

Les missions de la Direction juridique consistent en de l'assistance et conseils juridiques des élus et des services d'Albret Communauté dans tous les domaines du droit, comme suit :

Activités:

- Veille juridique,
- Assistance et conseils juridiques en amont des projets et tout au long de leur vie,
- Contrôle préalable des actes juridiques de la collectivité,
- Tenue des assemblées,
- Prévention et gestion des contentieux,
- Mise en place des procédures relevant de la Commande publique d'Albret Communauté,
- Sécuriser et sensibiliser à la protection des données (archivage, RGPD),
- Accessoires : conseils juridiques aux communes membres.



Cette direction suit également tous les dossiers de contentieux.

• Archivage - RGPD

Les missions de l'archiviste-délégué à la protection des données sont mutualisées avec les communes du territoire selon un planning réparti à 50% entre les services d'Albret Communauté et les communes

ARCHIVAGE

Il intervient sur des missions d'archivage, sur 4 axes d'intervention : classement, élimination, aménagement, récolement.

Interventions sur 13 communes en 2023 : Calignac, Espiens, Feugarolles, Fieux, Lannes, Mézin, Moncaut, Moncrabeau, Montagnac-sur-Auvignon, Montesquieu, Sainte-Maure-de-Peyriac, Saint-Vincent-de-Lamontjoie, Xaintrailles.

Répartition des interventions :

Mois	Albret communauté	Communes
Janvier	45%	55%
Février	24%	76%
Mars	20%	80%
Avril	25%	75%
Mai	0%	100%
Juin	30%	70%
Juillet	36%	64%

Août	29%	71%
Septembre	25%	75%
Octobre	25%	75%
Novembre	20%	80%
Décembre	46%	54%
TOTAL	27%	73%

Archives éliminées par l'entreprise Soulard (Brax) en 2023 : volumes et coûts

Albret communauté		Communes	
Volumes	Coût	Volumes	Coût
0 t	0 €	3.920 t	452.64 €

RGPD

- RGPD : délégué à la protection des données pour Albret Communauté et les 33 communes.

- Mise en conformité du territoire en matière de RGPD avec l'appui du prestataire Blockproof : rédaction du registre de traitement de données personnelles d'Albret communauté, mise à disposition d'un registre de traitement standard, analyse et correction du site internet de la collectivité.

INTRANET

Création d'un intranet accessible depuis le site internet d'Albret Communauté, et uniquement réservé aux secrétaires de mairie du territoire et aux élus communautaires.

Mise à disposition de ressources (bases documentaires et outils) sur les thèmes des archives (instructions, étiquettes préformatées, etc.) et du RGPD (fiches conseils, modèle de registre de traitement de données personnelles, etc.).

- **Entretien des locaux**

L'entretien des locaux du centre Haussmann est assuré en régie. Notre agent intervient tous les jours pour assurer la propreté et l'hygiène dans tout le bâtiment. Malgré le recul de l'épidémie, l'attention est maintenue sur la désinfection des poignées de portes, tables et lieux de passage depuis l'instauration des mesures COVID. Nous avons notre fée du logis au travail !

Finances

Effectif du service : 3 agents ETP

- 1 agent, Directrice des Affaires Financières
- 2 agents, gestionnaires comptables

Missions du service

Mettre en œuvre une politique dynamique de gestion et de planification budgétaire et financière, conformément au cadre réglementaire.

Les principales missions consistent à :

- Piloter la conception du budget principal de l'EPCI et des budgets annexes (Zones d'Activités, Photovoltaïque, Atelier Relais Sabathé) ;
- Exécuter budgétairement le budget principal et les budgets annexes (engagement, liquidation, ordonnancement des dépenses et émission des titres de recettes) ;
- Mettre en œuvre des outils de pilotage budgétaire et financier ;
- Construire des analyses rétrospectives et prospectives ;
- Suivre et optimiser la fiscalité ;
- Gérer la dette et la trésorerie ;
- Gérer l'inventaire ;
- Suivre l'ensemble des régies ;
- Assister et conseiller sur l'aspect budgétaire les directions et services, ainsi que les communes membres.

Principaux dossiers et outils mis en œuvre en 2023

- **Poursuite de l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) :**

Le CFU est un document qui se substitue au Compte Administratif de l'ordonnateur et au Compte de Gestion du comptable. Il a vocation à devenir à partir de 2024 la nouvelle présentation des comptes locaux. Albret Communauté participe à cette expérimentation pour les comptes des exercices 2022 et 2023.

- **Adoption d'un Pacte Financier et Fiscal (PFF) :**

Albret Communauté a souhaité se doter d'un pacte financier et fiscal afin de renforcer la coopération intercommunale et appréhender ainsi un avenir commun sur le territoire. Outil de gestion du territoire, le PFF est un document destiné à identifier les actions communes, à s'entendre sur leurs modalités de financement, à organiser et à réguler les relations financières croisées entre les communes et la communauté.

Obligatoire pour les EPCI à FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) signataires d'un contrat de ville, il peut aussi être le fruit d'un volontarisme local. Albret Communauté s'inscrit dans cette démarche.

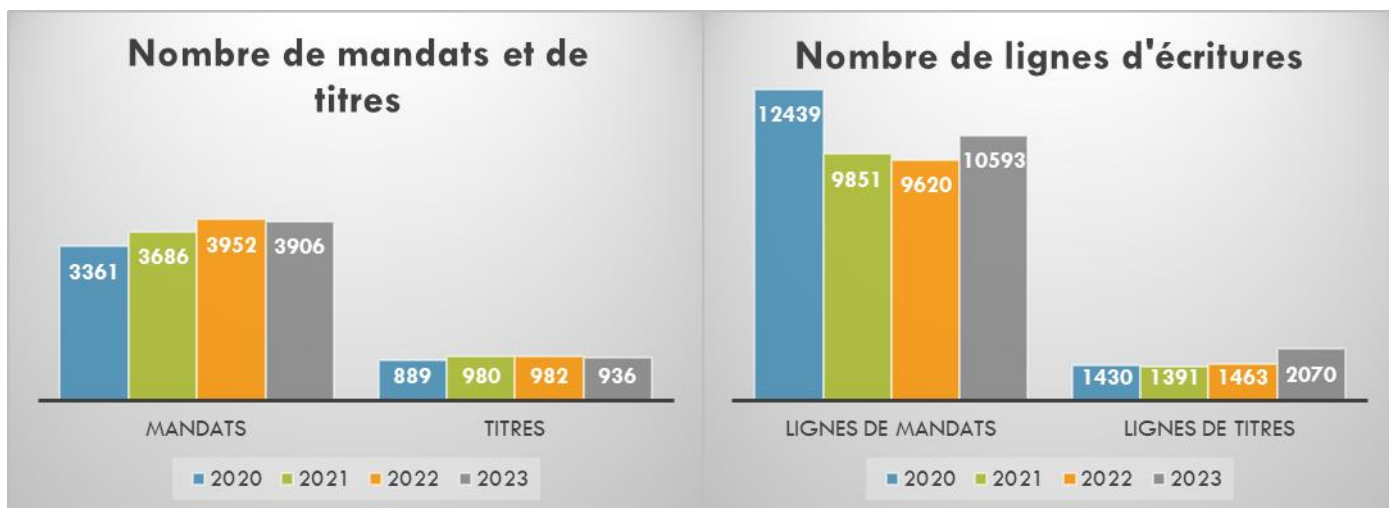
- **Changement du logiciel métier Finances :**

Afin d'optimiser la gestion comptable de la Collectivité (dématérialisation des procédures), mais également dans un souci de sécurisation des informations financières, Albret Communauté s'est dotée d'un nouveau système d'information financier auprès de la société CIRIL depuis septembre 2023.

Indicateurs de suivi du service

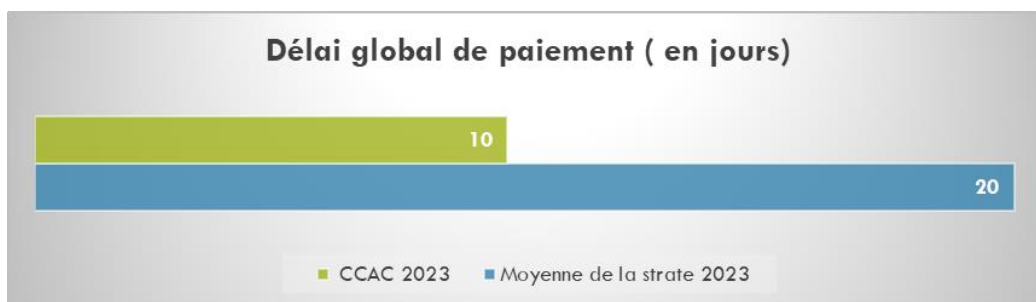
- **Le premier indicateur permet de dénombrer la quantité de mandats et de titres** transmis par Albret Communauté (budget principal) au comptable public et de mesurer l'activité du service.

Cet indicateur peut être rapproché à celui du nombre de lignes d'écritures correspondant au nombre de mandats et de titres. Les lignes d'écritures correspondent au suivi analytique des dépenses et recettes de l'EPCI.



- **Le second indicateur, le délai global de paiement (DGP)**, est le délai qui s'écoule entre la date de réception de la facture par les services de l'acheteur (ou la date d'exécution des prestations, si elle est postérieure) et la date de sa mise en paiement par le comptable public.

Le délai global de paiement (DGP) est passé de 23 jours en 2017 à **10 jours en 2023**. Ce délai reste très inférieur au DGP de la strate qui est de 20 jours en 2023.



Exécution du budget principal 2023

- Résultat cumulé

Albret Communauté clôture l'exercice 2023 avec un résultat d'exécution cumulé pour son budget principal de **+ 3.6 M€**.

- Vue globale des réalisations 2023 par section

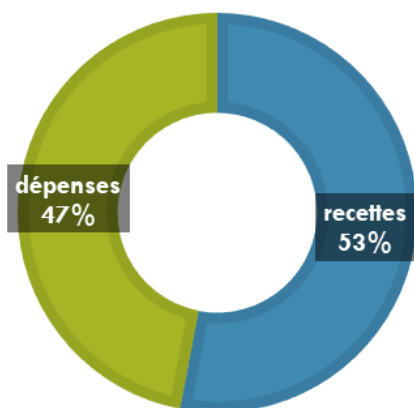
Pour chaque budget on distingue ce qui relève du **fonctionnement** (opérations courantes nécessaires à la gestion quotidienne), et ce qui relève de **l'investissement** (travaux d'équipement, de voirie, de maintien et/ou renforcement du patrimoine et remboursement du capital des emprunts en cours).

Les **dépenses totales réelles** du budget principal d'Albret Communauté s'élèvent à 21.6 M€ dont 16.9 M€ de dépenses de fonctionnement et 4.7 M€ d'investissement.

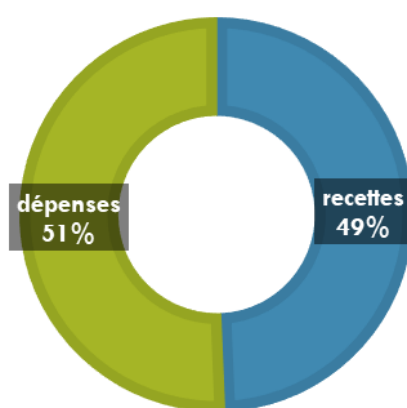
Les **recettes totales réelles** atteignent 23.6 M€, réparties entre la section de fonctionnement pour 19.1 M€ et 4.5 M€ pour la section d'investissement.

Les montants consolidés ne comprennent que les opérations réelles (hors résultat antérieur reporté) et n'incluent pas les restes à réaliser en investissement au 31 décembre.

FONCTIONNEMENT



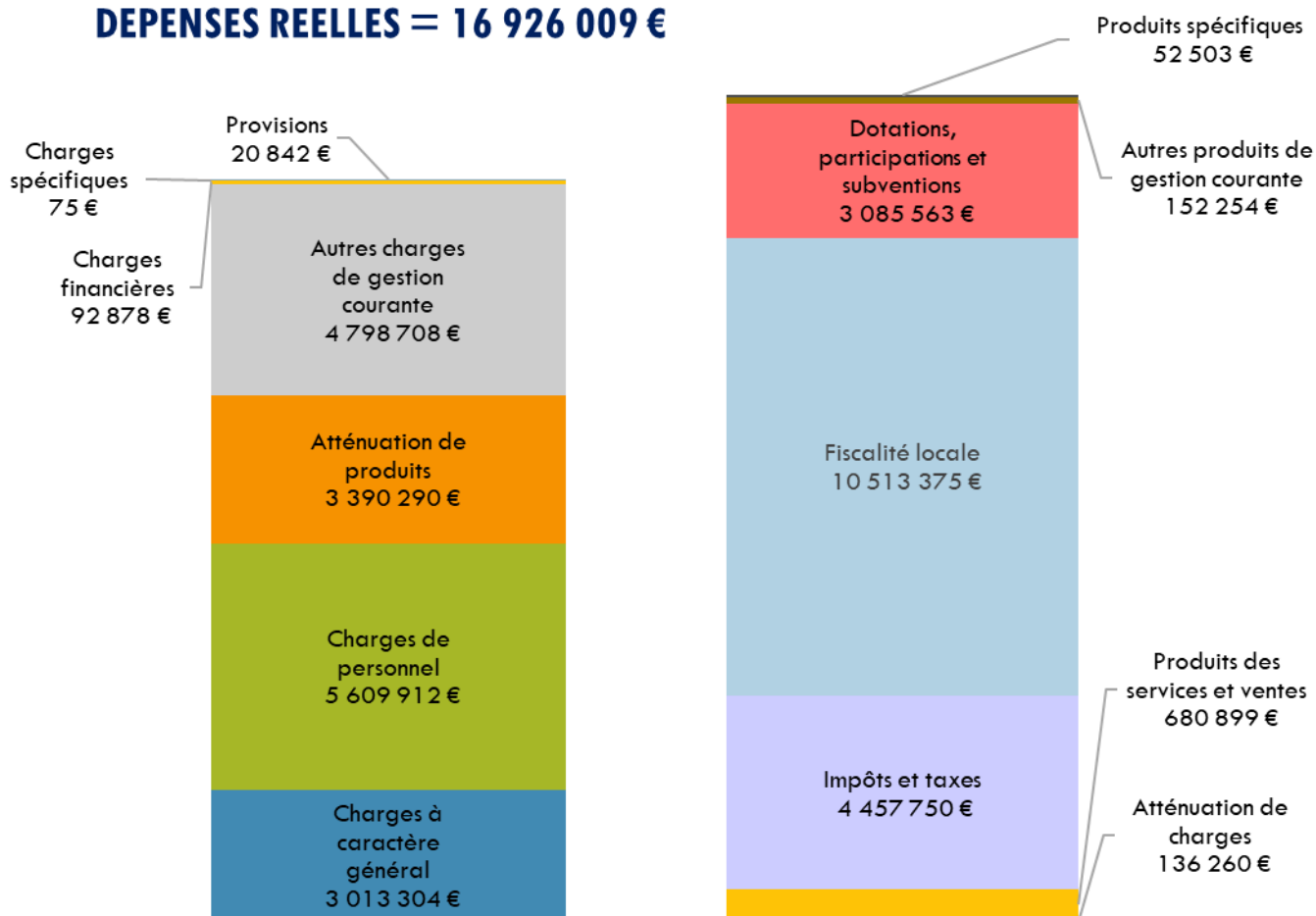
INVESTISSEMENT



Section de fonctionnement

RECETTES REELLES = 19 078 604 €

DEPENSES REELLES = 16 926 009 €



Dépenses réelles de fonctionnement

- Les charges à caractère général (18 % des dépenses réelles) regroupent les frais nécessaires au fonctionnement de l'ensemble des structures et services en lien avec les politiques communautaires.
- Les dépenses de personnel représentent 33 % des dépenses réelles.

- Le poste « atténuations de produits » représente 20 % des dépenses réelles. Il est composé du versement des attributions de compensation aux communes, des reversements du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) et de la Taxe de Séjour à l'Office du Tourisme.
- Les autres charges de gestion courante, représentant 28 % des dépenses réelles, sont notamment composées des charges du service d'ordures ménagères pour 3.6 M€, des subventions aux organismes publics (dont l'Office du Tourisme), aux associations, et des indemnités aux élus.
- Les charges financières (remboursement des intérêts de la dette), les charges spécifiques et les provisions représentent, pour chacune d'elles, moins de 1% des dépenses réelles de fonctionnement.

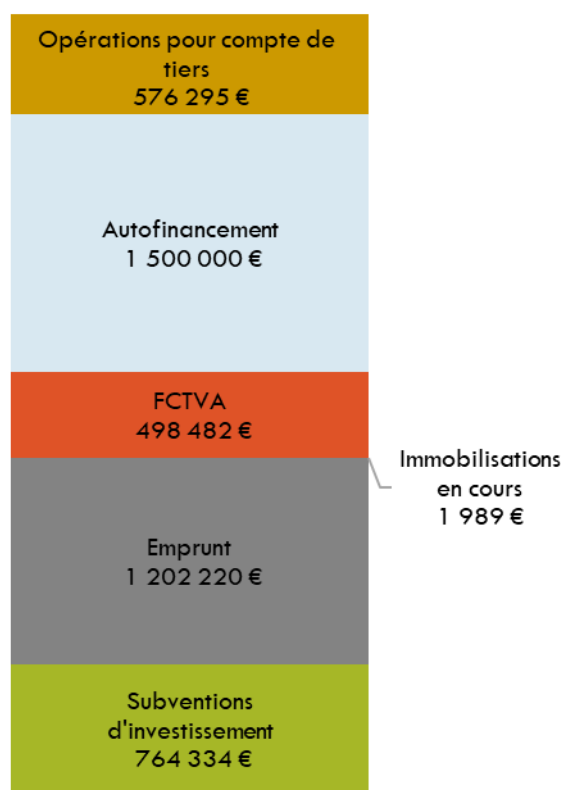
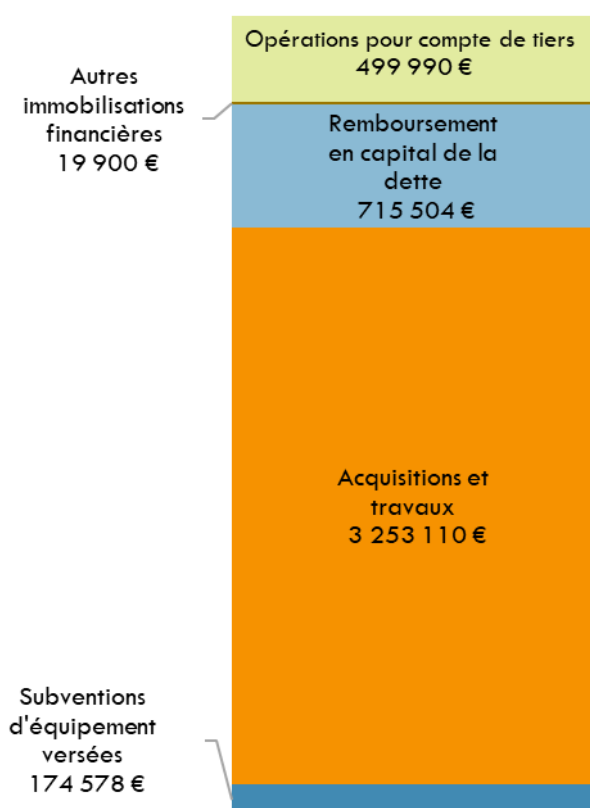
Recettes réelles de fonctionnement

- Elles sont composées pour 78 % des impôts, des taxes, et de la fiscalité locale (fiscalité sur les ménages, fiscalité économique, taxe de séjour, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, reversement de fractions de TVA, FPIC).
- Les dotations et subventions représentent 16 % des recettes réelles, et sont composées de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat pour 28%. Les principales autres composantes de ce chapitre sont les aides de la CAF47 et de la MSA pour le secteur enfance jeunesse, les participations financières pour les opérations liées à l'habitat, à l'environnement, au développement économique, au fonctionnement du service Action Sociale, ainsi que les compensations fiscales de l'Etat.
- Les produits des services (4% des recettes réelles) sont principalement composés des recettes liées aux services petite enfance, enfance et jeunesse, à l'Ecole de Musique et de Danse, ainsi qu'aux recettes du parc aquatique Lud'O Parc dont la gestion a été reprise en régie depuis 2021.
- On retrouve également, chacun pour 1% des recettes réelles, les autres produits de gestion courante (dont les produits des locations) et les atténuations de charges (remboursement des salaires par l'assurance statutaire), ainsi que les produits spécifiques.

Section d'investissement

DEPENSES REELLES = 4 663 083 €

RECETTES REELLES = 4 543 320 €



Dépenses réelles d'investissement

- Les acquisitions et travaux d'investissement réalisés dans le cadre de la politique communautaire représentent 70 %. Les principaux travaux et acquisitions concernent, entre autres, les voiries communautaires, la fin des travaux d'aménagement de l'ALSH de Barbaste, les digues de la Baïse, l'achat d'une niveleuse et d'un camion polybenne, les dépenses liées au PLUi, les travaux de voirie à Barbaste, Feugarolles et Montgaillard ainsi que les opérations liées à l'habitat.
- Le remboursement du capital des emprunts représente 15 % des dépenses réelles.
- Les opérations pour compte de tiers, pour 11%, concernent les travaux de compétence communale effectués par Albret Communauté, et remboursés par les Communes.

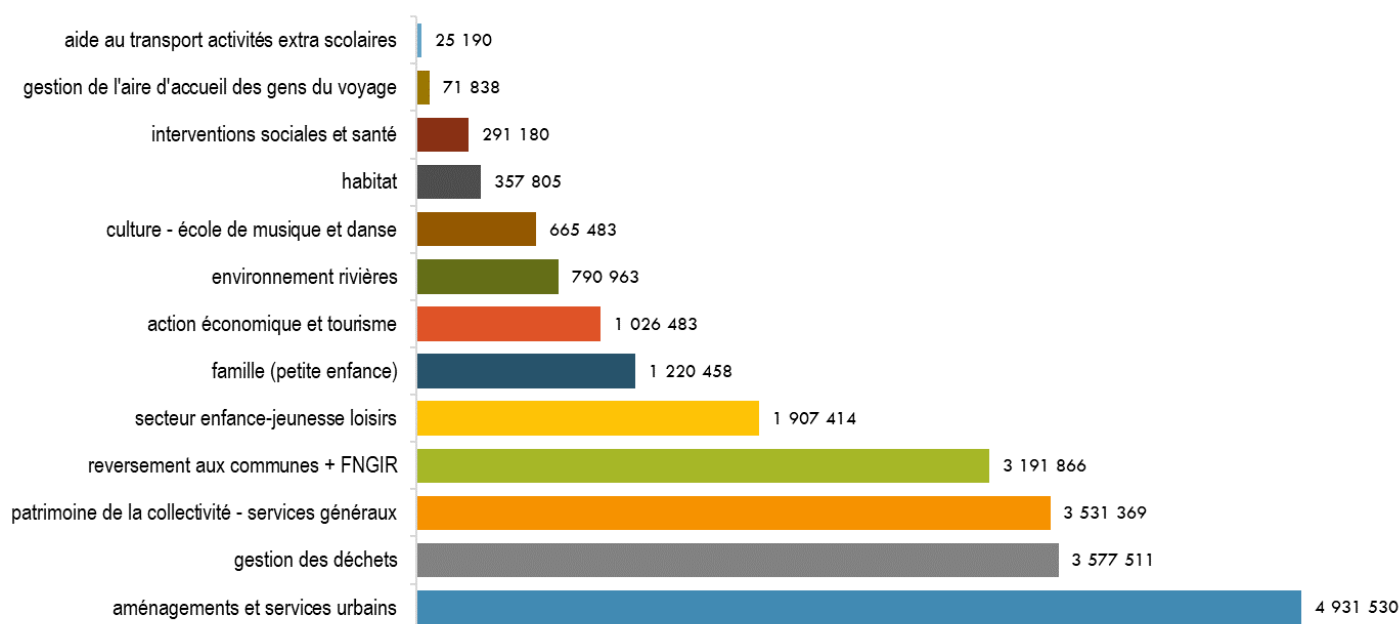
Recettes réelles d'investissement

- Les subventions d'investissement, qui représentent 17 % de l'exécution budgétaire, sont principalement composées de la perception de subventions liées aux travaux d'aménagement et d'extension de l'ALSH de Barbaste, de la crèche de Montesquieu et aux travaux de voirie sur les communes du territoire (Xaintrailles, Feugarolles, Montgaillard-en-Albret, Pompiey, Thouars-sur-Garonne).
- L'emprunt, qui représente 26% des recettes réelles, participe au financement des équipements.
- Le FCTVA (11%), est une compensation par l'Etat de la charge de TVA supportée sur les dépenses d'équipement.
- L'autofinancement pour 33% correspond à la part des résultats excédentaires de la section de fonctionnement qui a été affectée au financement de la section d'investissement.
- Les opérations pour compte de tiers, pour 13%, concernent la participation des communes aux travaux effectués par Albret Communauté qui sont de compétence communale.

• Dépenses par politique communautaire

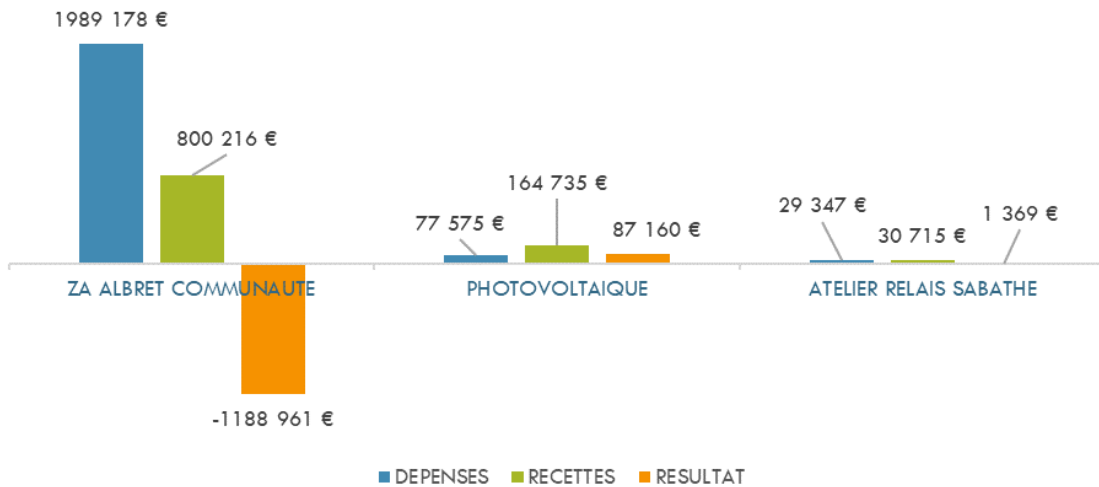
Les dépenses de la Communauté de Communes se divisent comptablement en dépenses liées au fonctionnement, et en dépenses consacrées à l'investissement.

Une vision globale de leur répartition par politique communautaire permet de mieux cerner le champ d'actions d'Albret Communauté.



- Exécution des budgets annexes

Les budgets annexes sont au nombre de trois : Zones d'Activités, Photovoltaïque et Atelier Relais Sabathé.



- La fiscalité directe locale : maintien des taux

Les produits de la fiscalité locale directe sont constitués des taxes pour lesquelles Albret Communauté dispose d'un pouvoir de taux, votés chaque année par le Conseil Communautaire.

La fiscalité locale Taxes 2023	Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires	9,58%
	Taxe Foncière sur les propriétés bâties	8,57%
	Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	25,81%
	Cotisation Foncière des Entreprises	31,80%
	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	13,50%

Pour rappel, lors du passage à la Fiscalité Professionnelle Unique en 2020, il a été acté un taux unique pour la fiscalité des entreprises sur le territoire de 31.80 %, avec un lissage sur 6 ans.

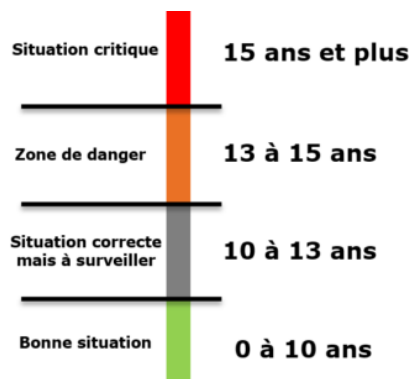
- Chiffres clés de la dette globale

Caractéristiques de la dette au	31/12/2023
Le montant du capital restant dû est de	4 998 750€ dont 4 610 438€ pour le budget principal
Son taux moyen est de	2,40%
Le nombre d'emprunts est de	21
La structure de la dette est	100% à taux fixe
Le ratio de désendettement (budget principal) est de	2,19 ans

Focus sur le ratio de désendettement :

Exprimé en nombre d'années, ce ratio mesure la solvabilité financière des collectivités locales. Il détermine le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour éteindre totalement la dette, en supposant que la collectivité ou le groupement de communes y consacre la totalité de son épargne brute (excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement).

Le ratio de désendettement d'Albret Communauté au 31 décembre 2023 qui est de **2.2 années** reste extrêmement bien positionné au regard de la mobilisation annuelle des emprunts.



Ressources Humaines

Effectif du service : 4 ETP

- 1 agent, Directrice des Ressources Humaines
- 2 agents, 1 assistante RH, 1 gestionnaire paie/carrière
- 1 agent, conseiller en prévention des risques professionnels et Directeur du Lud'O Parc

Missions du service

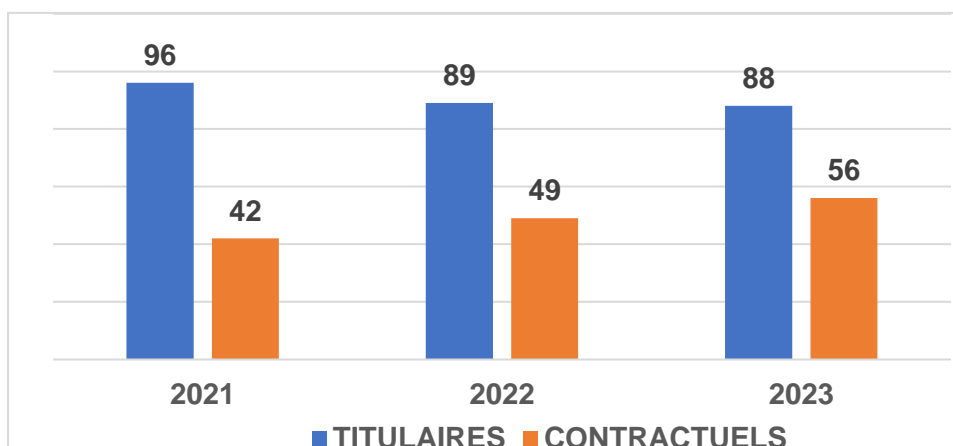
Les missions du service consistent en :

- La gestion administrative de la carrière des agents,
- L'élaboration de la paie,
- Le suivi des demandes de formation de l'ensemble du personnel,
- L'organisation et le suivi du Comité Social Territorial (instance consultative interne)
- Le suivi du document unique,
- Le suivi des préconisations du médecin de prévention lors des visites médicales (aménagement de poste de travail et fourniture d'EPI),
- Le conseil et l'assistance auprès des services et des agents en matière de sécurité et de santé.

Activités du service

- Revalorisations indiciaires diverses,
- Suivi des campagnes de promotions des Médailles d'Honneur Régionales, Départementales et Communales du travail pour l'ensemble des agents,
- Gestion du recrutement et de la rémunération du personnel saisonnier affecté au centre aqualudique Lud'O Parc et dans les centres de loisirs,
- Organisation d'une journée de Cohésion pour l'ensemble du personnel,
- Etudes d'offres, choix et déploiement du nouveau logiciel RH commun avec le service Financier
- En partenariat avec le Centre de Gestion du Lot et Garonne, organisation de sessions de formation des assistants de prévention de la collectivité,
- En partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours du 47, organisation de sessions d'information sur le risque incendie à l'ensemble des agents,
- Planification et organisation de formations relatives à la sécurité (PSC1, SST.....).

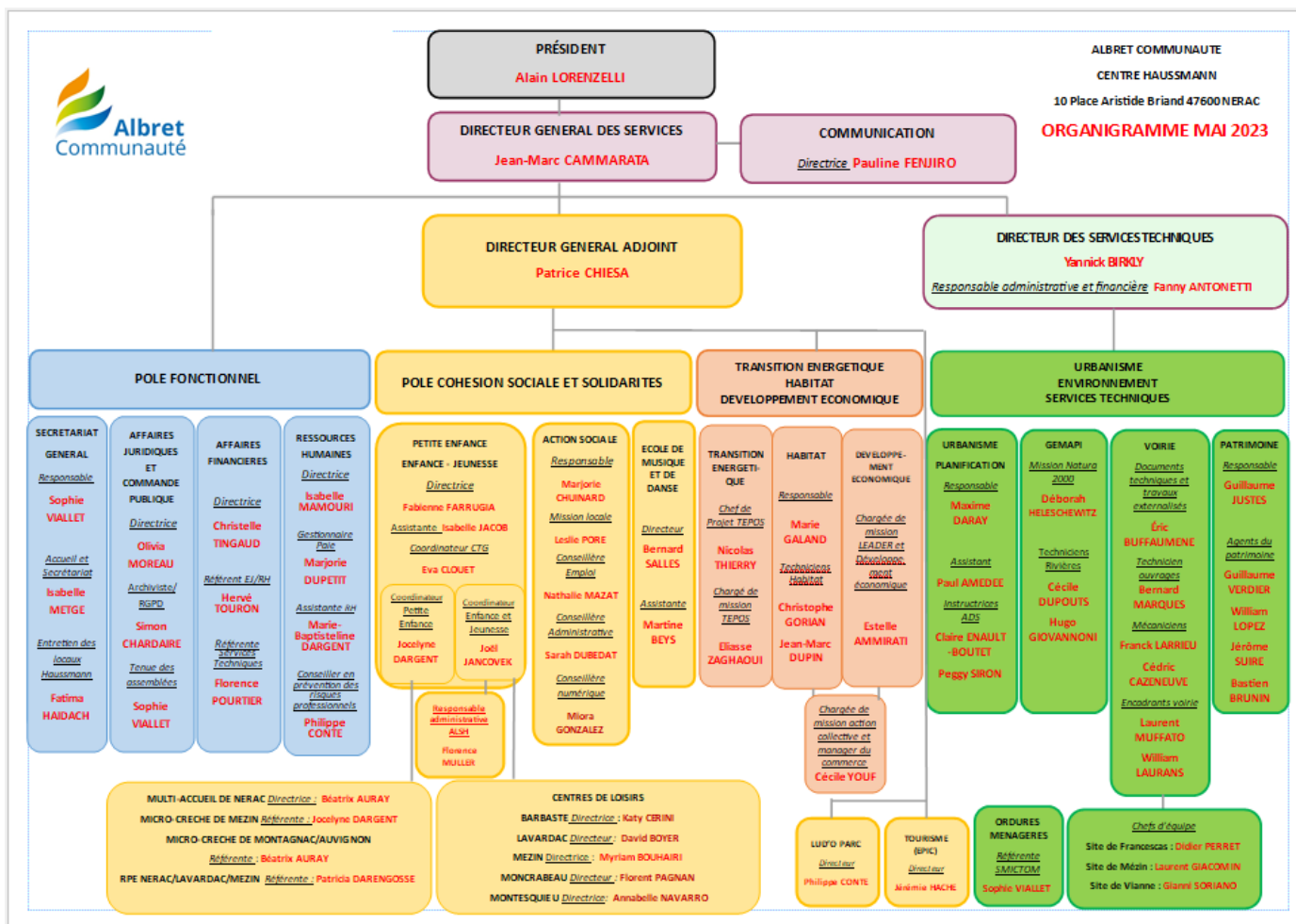
• Evolution des effectifs au 31/12



Au 31 décembre 2023 la collectivité comptait 144 agents sur des emplois permanents.

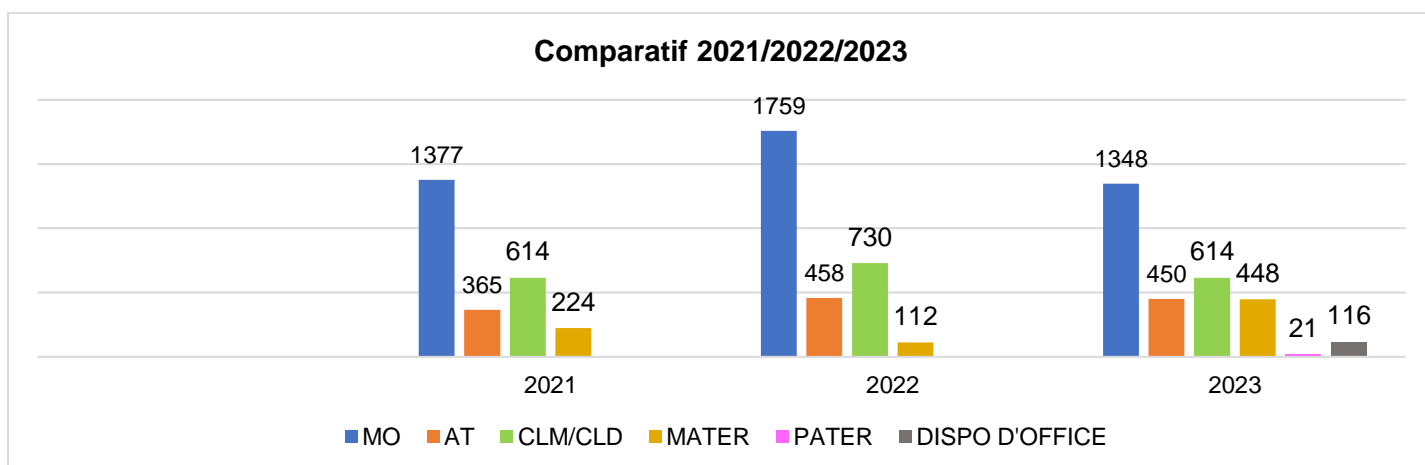
Le nombre de contractuels occupant un emploi permanent a légèrement augmenté en 2023, du fait du recrutement de candidats n'ayant pas le statut de fonctionnaire, mais possédant des qualifications nécessaires à l'exercice de missions sur des emplois spécifiques.

• Organigramme



Les principales modifications portent sur les mouvements (départs, recrutements) intervenus depuis le dernier rapport d'activité.

• Absences en jours



MO : maladie ordinaire / AT : accident du travail / CLM/CLD : congé longue maladie ou longue durée
 MATER : congé maternité / PATER : congé paternité / DISPO D'OFFICE pour raison de santé

Nous pouvons observer une diminution des absences pour congé de maladie ordinaire et une nette augmentation des congés maternité.

Les absences pour accidents du travail concernent plus particulièrement les agents affectés au sein du service Voirie.

La disponibilité d'office est une procédure mise en place lorsqu'un agent ayant épuisé ses droits statutaires à maladie ordinaire, se trouve dans l'attente de sa mise à la retraite.

- **Avancements de grade**

L'avancement de grade constitue un changement de grade à l'intérieur d'un même cadre d'emplois et n'est soumis aux quotas que pour les catégories B. Il relève de la compétence de la collectivité après avis du Comité Social Territorial.

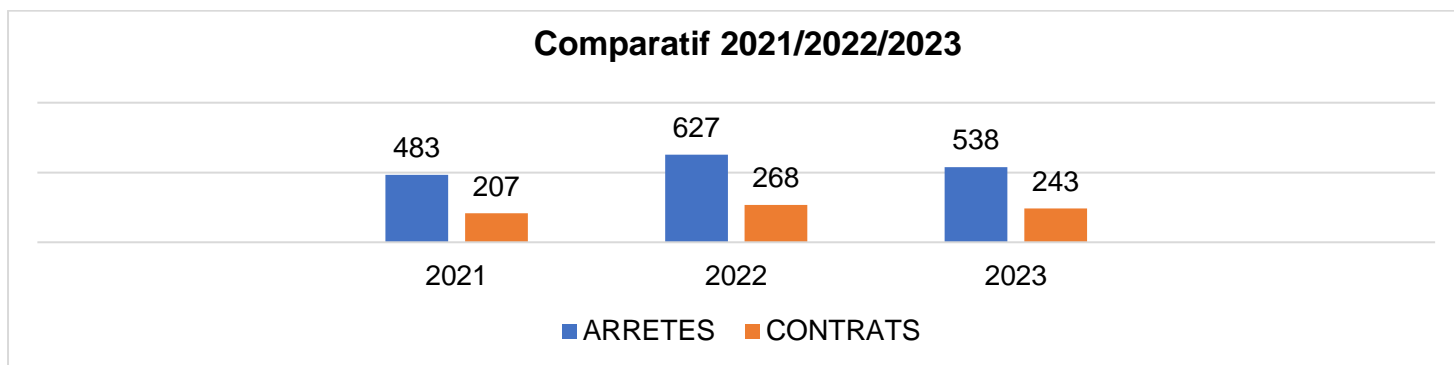
Pour l'année 2023, 13 agents appartenant aux filières administrative, technique et médico-sociale pouvaient prétendre à un avancement de grade et en ont bénéficié.

- **Promotion interne**

La promotion interne constitue un changement de cadre d'emplois et est soumise à des quotas prévus par les statuts particuliers. Elle relève de la compétence du Centre de Gestion au niveau départemental.

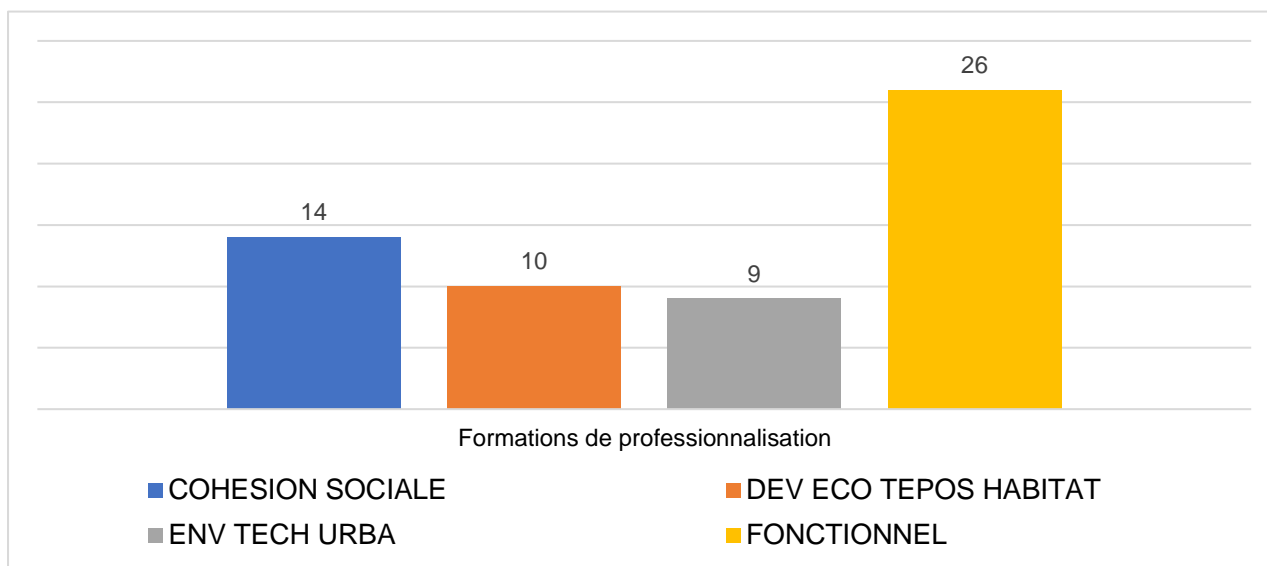
Pour l'année 2023, 2 dossiers ont recueilli un avis favorable, sur les cinq transmis au CDG 47. 1 agent sur le grade d'attaché territorial relevant de la catégorie A et 1 agent sur le grade d'animateur relevant de la catégorie B.

- **Actes réalisés sur l'année**



Nous pouvons constater une légère diminution du nombre d'actes réalisés en 2023, du fait que les revalorisations indiciaires ont été plus nombreuses en 2022.

- **Formations en jours et par Pôle**

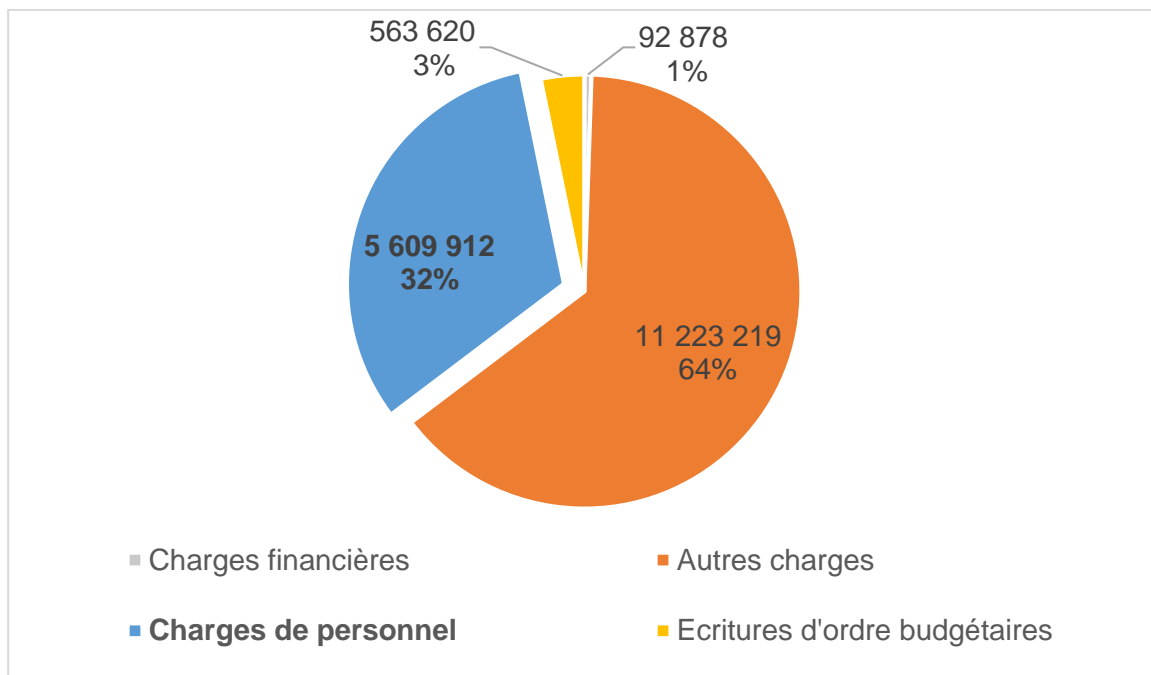


En complément :

Afin de permettre le déploiement du nouveau logiciel RH/Finances, les 6 agents affectés dans ces services respectifs ont participé à 37 jours de formation entre octobre et décembre 2023.

- Charges de personnel dans le budget général

Dépenses de Fonctionnement 2023 de la Collectivité



Les charges de personnel représentent 32 % du budget général, elles évoluent en fonction des mesures de niveau national (revalorisations salariales diverses).

Urbanisme – Instruction du Droit des Sols - Planification

Effectif du service : 4 agents ETP

Le service urbanisme est composé de **4 agents à temps complet** :

- 1 agent, responsable de service en charge de la planification
- 1 agent, assistant administratif – Secrétariat
- 2 agents, instructeurs Autorisations du Droit des Sols

Organisation interne du service

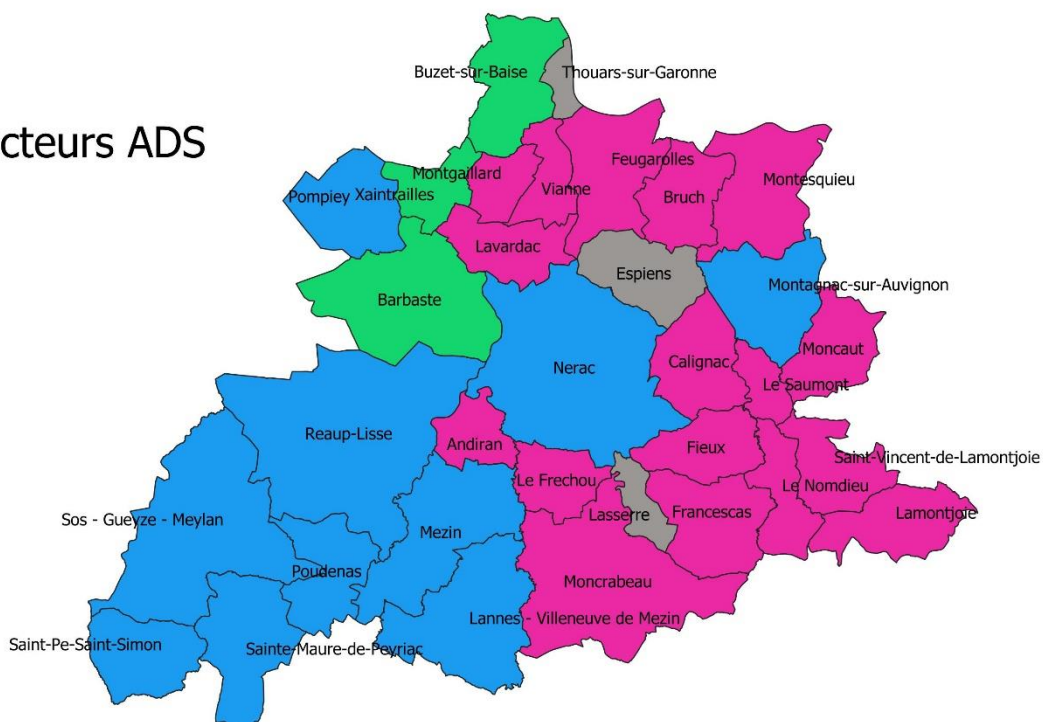
- Départ de Peggy SIRON remplacée par Paul AMEDEE sur le poste d'instructeur ADS
- Arrivée de Sylvie MAYORAZ en remplacement de Paul AMEDEE sur le poste d'assistant administratif du service

Autorisations du Droit des Sols (ADS)

REPARTITION DES DOSSIERS

Instructeurs ADS

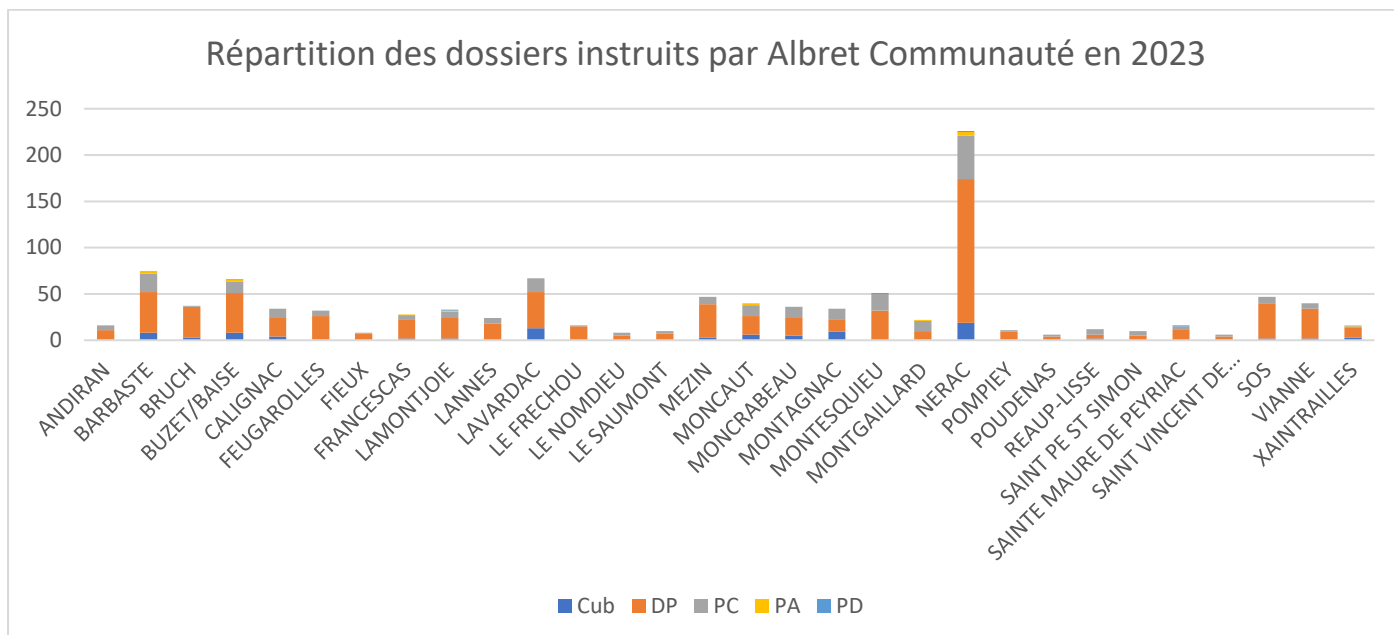
- Claire
- Paul
- Mixte
- Etat



BILAN 2023

1091 autorisations d'urbanisme traitées en 2023

(+ 6,2% par rapport à 2022 et + 43,5% par rapport à 2020)



Evolution du nombre de dossiers instruits par Albret Communauté - Service urbanisme				
Type de dossier	Année			
	2020	2021	2022	2023
DP - Déclaration Préalable	474	559	645	710
PC - Permis de Construire	183	267	250	249
PA - Permis d'Aménager	1	4	9	15
PD - Permis de Démolir	4	10	14	5
CUB - Certificat d'Urbanisme Opérationnel	90	100	103	95
TOTAL	760	943	1021	1091

- **Logiciel Métier :** COUT : 5 365€

- Paramétrage et administration du logiciel OPENADS,
- Paramétrage et administration du portail informatique pour le dépôt des autorisations d'urbanisme,
- Alimentation du dossier partagé à destination des Mairies (fiches aide logiciel).

- **Missions complémentaires :**

- Renseignements auprès des élus et des administrés et accompagnement dans les projets,

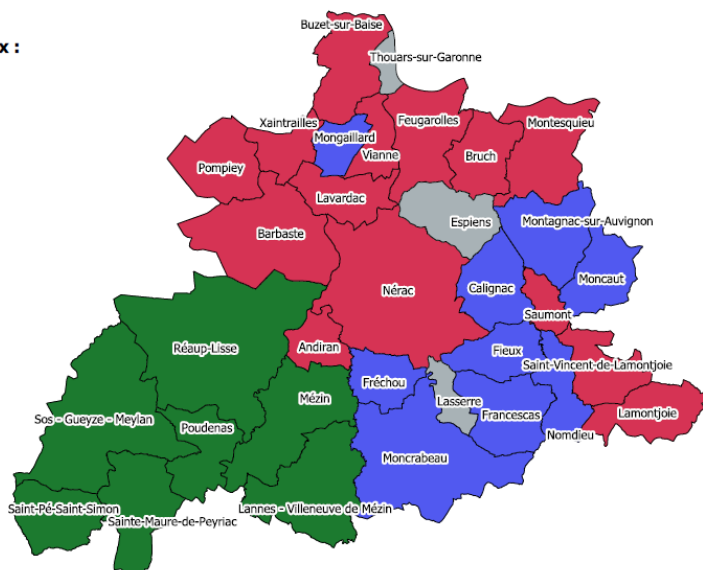
- Accompagnement technique des mairies dans les procédures administratives et/ou contentieuses liées aux autorisations d'urbanisme,
- Formations ponctuelles au logiciel-métier,
- Information régulière des mairies par l'envoi d'éléments sur les nouveaux textes applicables et les mises à jour des documents (Plan de Prévention des Risques, Cerfa, ...),
- Rédaction, en relation avec les services, des autorisations d'urbanisme pour les biens d'Albret Communauté. Travail sur le dossier d'accessibilité des bâtiments intercommunaux avec l'architecte et les services concernés.

Planification urbaine



Statut des documents d'urbanisme communaux sur le territoire d'Albret Communauté

- Documents d'urbanisme communaux :**
- Pas de document en cours
 - Carte communale
 - PLU
 - PLUi



Carte réalisée en mars 2020 par Albret Communauté
Source : IGN, 2015

BILAN 2023

Approbation d'une procédure d'ajustement de Plan Local d'Urbanisme communal

- Modification N1 du PLU de BRUCH (Approuvée le 08/02/2023) -

Avancées du PLUi

- Finalisation du Rapport de présentation
- Finalisation des pièces graphiques (plans de zonage)
- Finalisation des OAP
- Validation des zonages et des OAP par les Mairies en Conseil Municipal
- Organisation de la 2eme réunion publique à Mézin
- Finalisation du dossier complet de PLUi pour arrêt du projet

COUT PLUi 2023 : 127 046,63 € TTC

Pour un montant total d'environ 320 000 € TTC (avec enquête publique)

Missions complémentaires du service

- Accompagnement technique des communes dans leurs projets d'aménagement,
- Analyse des documents d'urbanisme communaux et de leurs possibilités d'évolution,
- Interface avec le bureau d'études dans l'élaboration du PLUi,
- Publication et mise à jour des documents d'urbanisme sur le site internet d'Albret Communauté,
- Participation à la réalisation de dossiers d'urbanisme pour les services d'Albret Communauté.

Perspectives 2024

○ Planification urbaine :

- **PLUi :**

- Tenue de la dernière Réunion Publique,
- Conférence intercommunale des Maires avant arrêt du projet,
- Arrêt du projet en conseil communautaire,
- Enquête Publique,
- Conférence intercommunale des Maires avant approbation,
- Approbation du PLUi en Conseil Communautaire.

- **Procédures d'ajustement de documents d'urbanisme :**

- Aucune procédure prévue

○ Autorisations du Droit des Sols :

- Paramétrage du logiciel OPENADS pour l'instruction des autorisations d'enseigne (nouvelle compétences communales depuis le 01/01/2024),
- Accompagnement technique des communes dans leurs missions d'instruction des autorisations préalables d'enseignes publicitaires,
- Formations ponctuelles au logiciel métier ADS à destination des agents administratifs communaux.

Habitat

Effectif du service : 3 agents ETP

- 1 responsable de service, en même temps chef de projet Petites Villes de Demain (PVD) en charge de l'ORT (Opération de Revitalisation de Territoire), du permis de louer et de la thématique LHI
- 2 techniciens

Missions du service

- Suivi-animation de l'ORT,
- Suivi-animation du programme PVD,
- Suivi-animation du PIG,
- Suivi-animation, en partenariat avec SOLIHA, du permis de louer,
- Conseils techniques et financiers des administrés relatifs à la rénovation énergétique,
- Suivi de la plateforme SARE en partenariat avec l'Agglomération d'Agen.

PERSPECTIVES 2024 (en sus)

- Suivi-animation du PLH,
- Suivi-animation de l'OPAH Intercommunale et de l'OPAH-RU.

Le Programme d'Intérêt Général de l'Albret (PIG)

Le Programme d'Intérêt Général de l'habitat (PIG) lancé fin 2019 a été prorogé par avenant fin 2022, pour une année supplémentaire.

Dans le cadre du PIG, les logements locatifs occupés sont éligibles aux aides sous réserve des conditions de ressources des locataires et du conventionnement des loyers avec l'ANAH.

En ce qui concerne les logements vacants, seuls ceux des centres bourgs dotés de services dont Nérac, Barbaste, Lavardac, Buzet-sur-Baïse, Vianne, Francescas, Lamontjoie, Mézin et Sos, sont concernés et sont soumis aux mêmes règles de conventionnement et des conditions de ressources des locataires.

S'agissant des propriétaires occupants, pour obtenir des aides dans le cadre du PIG, il faut faire réaliser par des entreprises qualifiées RGE, des travaux qui engendrent un gain énergétique significatif (35%) et ne pas dépasser un certain plafond de ressources.

Il s'agit d'aides versées par Albret Communauté aux propriétaires qui réalisent des travaux d'autonomie de la personne et d'économies d'énergies en complément des aides de l'ANAH.

BILAN 2023 (10,5 mois)

Type de travaux	Prévisionnel convention ANAH	Réalisés et notifiés ANAH	Taux de réalisation
Travaux lourds pour logement indigne ou très dégradé	12	3	25 %
Adaptation à la perte d'autonomie	6	14	233 %
Lutte contre la précarité énergétique	46	13	28 %
TOTAL	64	30	47 %

Réalisation de l'étude pré-opérationnelle à la mise en place de dispositifs d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat : volet renouvellement urbain sur tout ou partie des 10 centres-bourgs ORT (OPAH-RU) et volet rénovation de l'habitat sur l'ensemble du territoire d'Albret Communauté (PIG ou OPAH).

Cette plateforme constitue le guichet unique de l'habitat.

Il s'agit d'une part, de missions d'information, de conseils, d'accompagnement des ménages, de réalisation d'audits énergétiques... et d'autre part, de la mobilisation des professionnels et acteurs concernés et d'un accompagnement leur permettant une montée en compétence.

BILAN 2023

Type d'acte	Objectifs 2023 Agglo Agen et AC	Réal° 2023 Agglo Agen et AC	Taux de réal° Agglo Agen et AC	Objectifs 2023 AC	Réal° 2023 AC	Taux de réal° AC
A1 (Information de 1 ^{er} niveau)	2 210	2 125	96 %	510	380	74,5 %
A2 (Conseil personnalisé)	1 270	1 172	92 %	350	334	95,5 %
A4 (Accompagnements des ménages pour la réalisation des travaux de rénovation globale)	120	114	96 %	0	-	- %
TOTAL	3 600	3 411	95 %	860	714	83 %

Une couverture homogène de l'Albret :

- 30 % à Nérac
- 42 % sur les communes ORT
- 28 % sur les autres communes

Fortes demandes de foyers « Très Modeste » :

- 44 % en Très Modeste
- 27 % en Modeste
- 17 % en Intermédiaire
- 12 % Hors plafond

OBJECTIFS 2024

Type d'acte	Objectifs 2024 Agglomération d'Agen et Albret Communauté	Objectifs 2024 Albret Communauté
A1 (Information de 1 ^{er} niveau)	2 600	600
A2 (Conseil personnalisé)	1 500	500
A4 (Accompagnements des ménages pour la réalisation des travaux de rénovation globale)	160	10
TOTAL	4 260	1 110

Les techniciens assurent pour ces deux activités (PIG et Plateforme) :

- Les conseils techniques sur les travaux à réaliser,
- Les visites techniques des logements en amont du dépôt des dossiers et à la fin des travaux,
- L'accompagnement des propriétaires pour le montage de dossier, le choix des travaux.

Le permis de louer (Nérac)

Depuis le 1^{er} avril 2022 sont instaurés sur la commune de Nérac les régimes suivants :

- Autorisation Préalable à la Mise en Location (APML) pour toutes les catégories de logements du parc public et privé situés dans le périmètre du secteur sauvegardé de la commune de Nérac,
- Déclaration de Mise en Location (DML) sur tout le territoire de la commune de Nérac hormis le secteur soumis au régime de l'APML.

En 2023, **56 dossiers** de demandes d'autorisation ont été déposés :

- 12 ont reçu un accord favorable à l'issue de la visite,
- 15 ont reçu un accord défavorable,
- 18 ont été redéposés et ont reçu un accord favorable,
- 4 ont reçu un accord tacite,
- 7 ont reçu un accord défavorable et n'ont pas été redéposés. Ces logements sont déclarés non-décentés auprès de la CAF et de la MSA qui, en conséquence, ne versent plus d'aide au logement.

Par le croisement des fichiers CAF, sur la même période, au moins 27 mises en location n'ont pas été soumises à l'APML, puisque les demandes d'APML n'ont pas été déposées auprès du service habitat. Ces locations n'ont pas fait l'objet de visites.

Facilareno 2

Albret Communauté a adhéré au réseau DOREMI pour la période allant du 30/06/2019 au 31/12/2021. Le but de la démarche est de rénover des logements afin d'atteindre des performances énergétiques équivalentes à du BBC (bâtiment basse consommation), avec des artisans locaux formés qui coordonnent leurs interventions. 2 chantiers ont été réalisés.

Afin que soient formés d'autres artisans et que d'autres chantiers soient réalisés dans le cadre du dispositif DOREMI, Albret Communauté a signé fin 2022 la Charte du territoire engagé dans la rénovation performante.

Aucun nouveau groupement d'artisans n'a pu être constitué pour assurer la rénovation énergétique performante de 1 ou 2 logements. Ceci car d'une part, un certain nombre d'artisans du territoire n'ont pas souhaité renouveler leur qualification au label RGE, et d'autre part, les annonces et nouveautés de l'ANAH ont été suspendues en 2023 (Mon Accompagnateur Rénov', augmentation des taux d'aides, modification des parcours d'accompagnement des usagers, ...).

PVD - ORT

La convention d'Opération de Revitalisation du Territoire a été signée en mars 2022.

L'ORT a pour but de maintenir l'attractivité du territoire en travaillant essentiellement sur le logement et le commerce dans les neuf communes que sont Barbaste, Lavardac, Nérac, Mézin, Sos, Vianne, Lamontjoie, Buzet-sur-Baïse et Francescas.

Le poste de chef de projet PVD-ORT est financé à 80% par l'ANAH et la Banque des Territoires.

OBJECTIFS 2024

Assurer le suivi-animation de la convention ORT, mise en œuvre d'un avenant à la convention d'ORT afin d'intégrer la commune de Feugarolles.

Assurer le suivi-animation de la convention PVD.

Accompagner la mairie de Nérac quant à la signature d'une convention-cadre revitalisation centre-bourg avec le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine (CRNA).

Aménagement et Développement Economique

Effectif du service : 1,92 ETP

- 1 agent, chargée de mission volet territorial des fonds européens et développement économique
- 1 agent, chargée de mission ACP / Manager de commerce

Mission du service

Participer à toute réflexion ou à toute action de nature à favoriser le développement économique du territoire, et concourir à la vitalité de celui-ci, en travaillant en transversalité avec les différents services : « Transition énergétique », « Urbanisme » et « Habitat », « Action Sociale – Emploi », « Services Techniques », « Albret tourisme », ...

On y traite :

- Du **développement économique et du tourisme**, conformément au Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) et aux aides aux entreprises, comprenant tout ce qui relève des zones d'activités et de la politique locale du commerce, de la promotion du tourisme par le biais de l'Office de Tourisme, du déploiement du Très Haut Débit ;
- Des **procédures contractuelles**, comme la mise en place, la gestion et le suivi du programme européen LEADER 2014-2022 (feader), des nouveaux fonds européens Développement Local mené par des Acteurs Locaux DLAL (feader, feder et fse+) 2021-2027, et de la contractualisation avec la Région par le biais du Contrat de Développement et de Transitions ;
- Des **actions d'intérêt communautaire** telles que l'observation des mutations du commerce sur le territoire, la mise en œuvre des outils de pilotage de l'organisation commerciale et entrepreneuriale, l'analyse de l'impact des implantations économiques sur l'aménagement du territoire. Cela implique de mener un certain nombre de partenariats auprès d'instances publiques et privées du tissu territorial (chambres consulaires, associations de conseils à l'entrepreneuriat,...).

2023 : l'année de tous les contrats !

- [Renouvellement de la convention SRDEII avec la Région Nouvelle-Aquitaine](#)

<p>S : Schéma R : régional D : Développement E : Economique I : Innovation I : Internationalisation</p> <p>Délibération du 15/11/2023</p>	
---	--

La signature de cette convention avec le partenaire régional, chef de file du développement économique, permet de reconduire les **aides directes et indirectes aux entreprises**, développées en Albret dans le cadre de la précédente convention, et développées précisément au plus fort de la crise COVID.

- ✓ **Action Collective de Proximité (ACP)** : aides à l'investissement des TPE jusqu'à 30% de l'investissement HT, aux côtés de la Région Nouvelle-Aquitaine,
- ✓ **Dispositif Rebond** de 20% de bonification de prêts d'honneur sur ceux prodigués par Réseau Initiative Lot- et-Garonne,
- ✓ Soutien au déploiement du **Très Haut Débit**,
- ✓ Tenue d'une plateforme Web « **Bourse des Locaux** » avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot-et-Garonne.

- **Signature du contrat de territoire de l'Albret**

Le 11 mai 2023, Laurence Rouède, Vice-Présidente du Conseil Régional en charge du développement et de l'équité des territoires, s'est rendue en Albret, aux côtés de Sandrine Laffore, Conseillère Régionale de Nouvelle-Aquitaine afin d'y signer le contrat de développement et de transitions 2023-2025.

Cela permet de faire coïncider les orientations stratégiques de la Région et celles d'Albret Communauté, afin de mettre à jour les projets de développement, autant publics que privés, qui, prioritairement, pourraient obtenir des concours financiers ainsi qu'un soutien d'ingénierie.



Stratégie de l'Albret



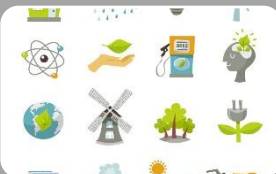
Axe 1 : Valorisation touristique du territoire par son patrimoine et l'offre culturelle

- Mise en valeur touristique par la restauration du patrimoine bâti et le développement de l'offre culturelle
- Développement des capacités d'hébergement



Axe 2 : Promotion d'un développement économique endogène

- Développement de lieux propices à l'épanouissement des talents
- Appui des filières et des acteurs économiques
- Développement de l'accès aux services pour conforter l'attractivité



Axe 3 : Poursuite de la transition énergétique et environnementale

- Promotion des mobilités solidaires et durables
- Promotion des circuits courts et de l'économie circulaire
- Promotion des énergies renouvelables

La journée s'est poursuivie par une **visite de territoire** :



Visite de l'entreprise Alliance Bio



Visite de la friche de Vianne

- [Programmes européens dans les territoires](#)

Afin que l'Albret puisse bénéficier d'une dotation européenne, Albret Communauté s'est une nouvelle fois proposée comme structure porteuse du Groupe d'Action Locale de l'Albret, pour mener à bien le **programme européen 2021-2027**, et a signé une convention avec le service Europe de la Région Nouvelle Aquitaine, qui est l'autorité de gestion du programme.

54 territoires GAL en Nouvelle-Aquitaine, dont l'Albret.

Composition du GAL de l'Albret : 26 membres

- 10 membres du collège public
- 16 membres du collège privé

Dotation allouée au GAL ALBRET : **1 793 717 €**

GAL de l'Albret

Développement local par les acteurs locaux

- 1 Mobilités durables et/ou solidaires
- 2 Attractivité et adaptation de l'offre de services
- 3 Confortement du tourisme



Délibération du 24/05/2023

Quant à l'ancien **programme 2014-2020**, celui-ci a été clôturé en 2023, à raison d'une enveloppe globale de **1 933 289 €** de FEADER obtenu.

Bilan : **1 879 121 €** consommés sur 1 933 289 € obtenus (soit 97,20 %). Le FEADER non consommé (54 168 €) correspond à l'abandon d'un projet par son porteur en fin de programmation.

Afin de célébrer le programme LEADER, une **vidéo de valorisation de l'action européenne en Albret** a été réalisée en interne, financée à 80% par l'Europe : une belle réussite ! Et l'occasion de valoriser l'Albret.

Vidéo de 10 minutes accessible sur le site internet d'Albret Communauté via le lien suivant :

<https://www.albretcommunaute.fr/developpement-du-territoire/programme-leader-2014-2020/projets-en-cours>



Projets 2023 du programme LEADER :

- ✓ Organisation du Premier Forum de l'Énergie en Albret (Espace d'Albret de Nérac),
- ✓ Développement d'une activité locale et biologique de boulangerie paysanne (Association Emmaüs Le Maquis - Moncrabeau)
- ✓ Projet « Mobilités douces et inclusives pour tous » (Association Agir Plus – Nérac)

CHIFFRES CLÉS



Guichet unique de l'économie de l'Albret

Environ **80 sollicitations** d'entreprise, sur différentes demandes :

- 30 % pour des aides financières
- 29% pour les zones artisanales
- 26% pour la création - reprise
- 12.5% pour les locaux vacants
- 2.5% pour des sujets divers



11 400 €
de prêt Rebond

107 281 €
d'aide aux TPE
dans le cadre de l'ACP



Observatoire de l'économie

30
annonces de locaux
vacants diffusées

80
Locaux vacants recensés

700
entreprises référencées
dans la base de données

Le guichet :



Une chargée de mission volet territorial des fonds européens et développement économique



Une chargée de mission ACP / Manager de commerce

Objectif :

Permettre à l'entrepreneuriat de se développer en aidant à la concrétisation des projets, générateurs de richesse et d'emplois.

Comment ? En répondant à toute question de nature à faciliter la vie du porteur (*informations générales et locales, recherche d'aides financières, de lieux d'implantation, de partenaires, ...*).

Bilan 2023 :

→ Prêts d'honneur Rebond

- ✓ 9 dossiers déposés,
- ✓ 9 prêts obtenus,
- ✓ 6 créations et 3 reprises.

→ Action Collective de Proximité

- ✓ 3 réunions publiques de promotion du dispositif (21 mars 2023 à Mézin, 5 avril 2023 à Nérac, 19 avril 2023 à Vianne)
- ✓ 2 COPIL de validation des projets (8 février 2023 et 20 septembre 2023)
- ✓ 6 projets d'investissement soutenus
- ✓ Financement 50% Région, 50% Albret Communauté

→ Tenue d'un répertoire de locaux professionnels vacants afin de jouer le rôle d'intermédiation entre porteurs de projet et propriétaires de foncier professionnel.

→ Formations CHORUS PRO :

- ✓ 4 formations collectives en mars, juillet et décembre (13 participants)
- ✓ 8 formations individuelles

→ Formations numériques et réseaux sociaux :

- ✓ 5 personnes ont bénéficié de conseils en visibilité et stratégie de communication sur le net (google business, référencement, installation des réseaux sociaux,...).

- **Carte de fidélité**

5 animations digitales et physiques durant l'année :

- Mars 2023 : Fêtes du Printemps
- Mai 2023 : La roue des commerçants (Animation physique)
- Juillet 2023 : Le Jeu de l'été
- Septembre 2023 : Vive la rentrée
- Novembre 2023 : Jeu de l'automne



Fin du dispositif de la carte de fidélité « Osez l'Albrét »

- **Chèques cadeaux**

- Renouvellement de l'opération et plébiscite :
- 30 commerçants partenaires en 2023,
 - 4 230 € de chèques vendus.



Emprises foncières - Zones d'activités - THD

- **Nouveau site d'implantation pour BABCOCK WANSON**



L'entreprise Babcock Wanson était en plein questionnement quant à ses possibilités de développement sur le site historique de Nérac, et s'était mise en quête d'un nouveau site. Grâce à la mobilisation de tous, élus et partenaires institutionnels, une solution a pu être proposée sur l'emprise d'Agrinove : 73 000 m² de foncier pour accueillir 3 250 m² d'ateliers, 2 500 m² de magasin, et 2 000 m² de bureaux.

- Zones d'activités

Vente de terrains en 2023 : 2

- ZA de Pécarrère (Buzet-sur-Baïse) → vente de 2 000 m² pour 10 000 €
 - ZA de Lapuzoque (Sos) → Vente à l'occupant (terres + bâti) pour 82 000 €
- TOTAL : 92 000 €**

Nombre de **projets n'ayant pas abouti** : 1

- 1 projet sur la ZA de Labarre II (NERAC)

Nombre d'**acquisitions** foncières : 1

- ZA de Cugnérayres à LAVARDAC – installation d'une citerne incendie souple - 1 €

Travaux réalisés sur ZA : 2

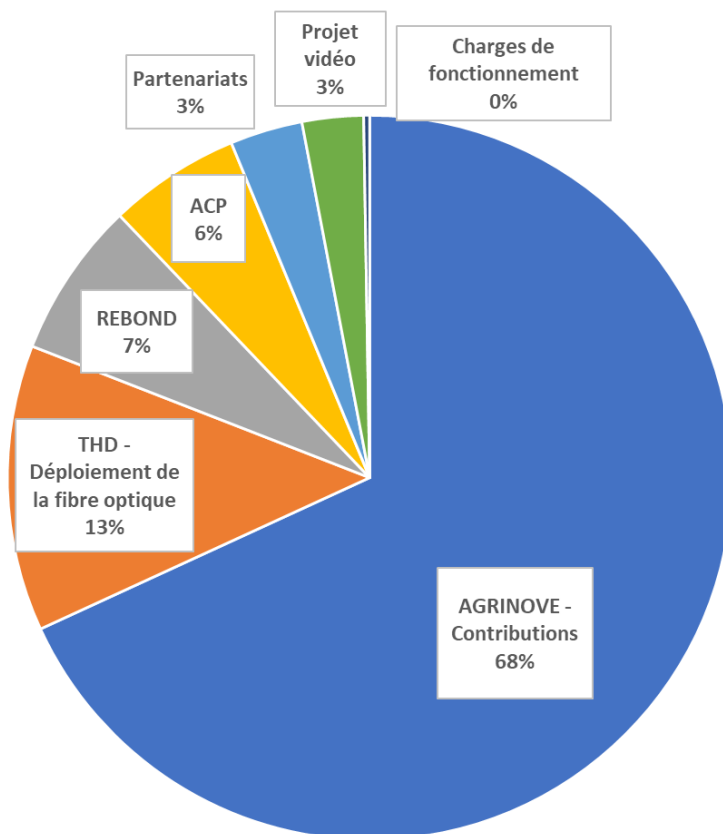
- Viabilisation de la ZA de Lacablanque à Lamontjoie
- Révision des systèmes de défense incendie sur toutes les ZA

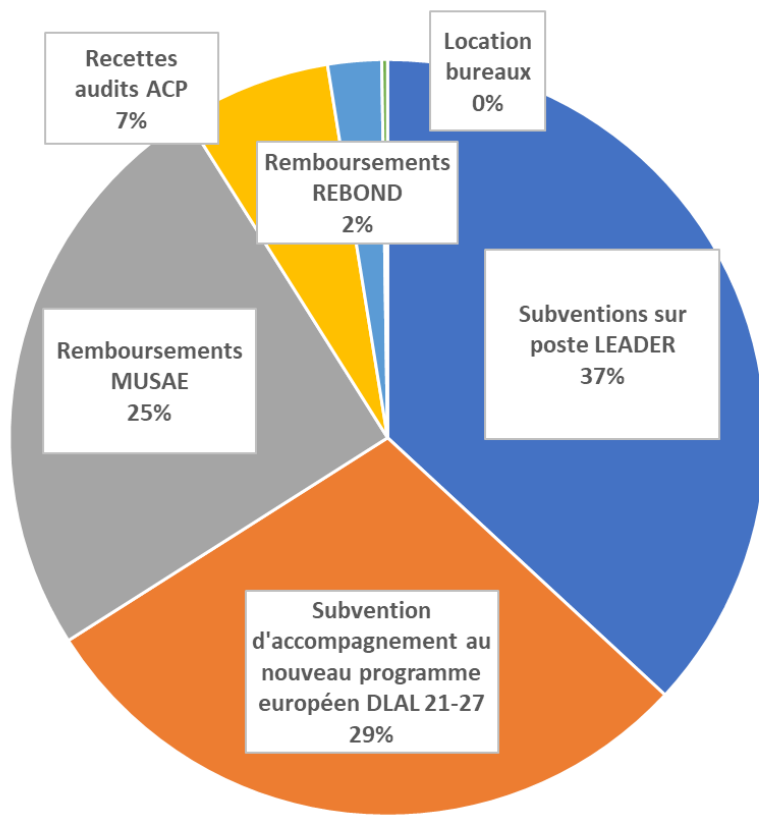
- Très Haut Débit

Le déploiement du THD se poursuit sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte Lot-et-Garonne Numérique. **37 000 €** sont consacrés à cette opération en 2023.

Budget du service Développement Economique

Dépenses réalisées en 2023





Recettes réalisées en 2023

Réalisations 2023 (*hors budget de ZA et tourisme*)

DEVECO 2023	Dépenses	Recettes
TOTAL BUDGET 2023	525 180,00	90 335,00
Réalisations 2023	328 711,30	97 465,74
	62,59%	107,89%

Territoire à Energie Positive

Effectif du service : 2 ETP

- 1 agent, chef de projet TEPos
- 1 agent, chargé de mission TEPos

Missions du service

Participer à toute réflexion ou à toute action de nature à favoriser la transition et l'autonomie énergétique du territoire. Il s'agit d'ici à 2050 de :

- Réduire de 23% les consommations d'énergie du territoire,
- Couvrir 50% des consommations d'énergie par la production d'énergies renouvelables locales.

Les actions nécessaires à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs, sont inscrites au programme **Territoire à Energie Positive (TEPOs)**. Ce programme repose sur les trois piliers suivants :

- Le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie,
- Le développement des énergies renouvelables,
- La mobilité durable.

Toutes ces actions sont étroitement liées pour favoriser le développement économique, et soutenir la vie locale.

Activités du service - Programme « Territoire à Energie Positive »

Dernière année du second programme d'actions TEPOS sur 3 ans (2021/2023), 2023 a permis la réalisation de nombreuses études, tout en continuant à développer des actions engagées depuis 2018.

Les actions majeures à retenir pour cette année sont :

- Voie verte

Le projet d'aménagement de la voie ferrée en voie verte, entre les communes de Feugarolles et de Moncrabeau progresse. L'année 2023 a été marquée par :

- La signature de la convention de transfert de gestion avec SNCF Réseau pour une durée de 30 ans et renouvelable 20 années supplémentaires,
- L'obtention du Fonds de Mobilité Active qui permet à la collectivité d'obtenir une subvention de 620 837 € à consacrer au projet,
- Le dépôt d'une demande de subvention auprès de la DETR et du Conseil Régional,
- Le démarrage des travaux de débroussaillage.



Les travaux d'aménagement sont poursuivis en 2024 avec une mise en service prévue à la fin du premier semestre 2025.

- Installation des équipements vélo du projet de coopération Albret Agenais :

Albret Communauté et l'Agglomération d'Agen se sont associées dans le cadre d'un projet touristique visant à développer le tourisme à vélo, financé par le programme LEADER. Le projet suit son cours avec l'installation en 2023 d'équipements dédiés le long des 3 axes cyclables du territoire : le Canal Latéral à la Garonne, la Scandibérique et la vélo route de la Vallée de la Baïse. Les communes situées le long de ces itinéraires ont pu bénéficier d'équipements dont Montesquieu, Bruch, Feugarolles, Buzet-sur-Baïse, Vianne, Lavardac, Nérac, Mézin, Moncrabeau, Poudenas, Sos et Saint-Pé-Saint-Simon.



Les équipements suivants ont été installés :

- 27 racks de 4 places,
- 12 ateliers vélos,
- 20 tables de pique-nique.

Pour 2024, il est prévu de finaliser le projet avec le renforcement de la signalétique cyclable et la réalisation d'une campagne de communication dédiée à « La CycloNature », le nom du projet.



- Etude portant sur la création d'une offre de transport en commun sur l'Albret

Albret Communauté a réalisé en 2023, avec l'accompagnement du bureau d'étude ITER, une étude visant à évaluer la faisabilité de la mise en place d'une ligne régulière sur le secteur centre du territoire. Cette analyse révèle un nombre potentiel d'usagers significatif entre Nérac et le pôle Lavardac / Barbaste, regroupant à lui seul plus de 10 000 habitants, et 4 000 emplois sur un axe de 7 km. Cette ligne pourrait desservir de manière complémentaire Mézin, pôle secondaire du territoire, qui compte également plus de 1 500 habitants et près de 700 emplois.

Ce service peut être complété par un transport à la demande pour répondre aux besoins de mobilité des habitants les plus éloignés du secteur centre. Les résultats de l'étude ont été présentés en bureau communautaire le 11 décembre 2023. Il est prévu pour 2024 d'affiner cette analyse par une enquête, afin d'envisager une future expérimentation du service en 2025.



- Forum Energie



La collectivité a organisé un "Forum Énergies" les 7 et 8 juillet 2023. Cet événement, entièrement gratuit et ouvert à tous, a permis de présenter aux professionnels et aux particuliers les trois principales thématiques du programme TEPOS :

- Réduction de la consommation d'énergie,
- Développement des énergies renouvelables,
- Promotion de la mobilité durable.

Le FORUM a pris la forme de stands, de conférences et d'animations, offrant ainsi une occasion d'échanger avec différents partenaires.

- **Accompagnement de l'ADEME pour l'élaboration d'un programme d'économie circulaire**

Albret Communauté a été lauréat de l'AMI Territoire Engagé Transition Ecologique de l'ADEME. Elle bénéficiera tout au long de 2024 d'un accompagnement par un bureau d'étude spécialisé dans le but de structurer un programme d'actions sur l'économie circulaire. Cette démarche consiste à réduire les flux (énergie, eau, matière, transport, etc.) par des actions permettant de limiter le gaspillage, et de favoriser le recyclage, la réutilisation, la réparation et la mutualisation des biens et services.

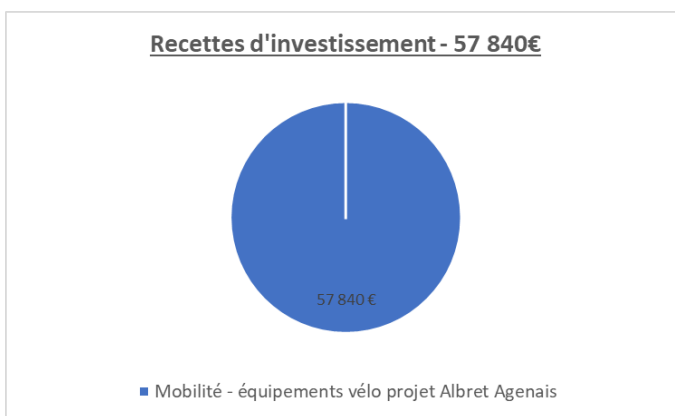
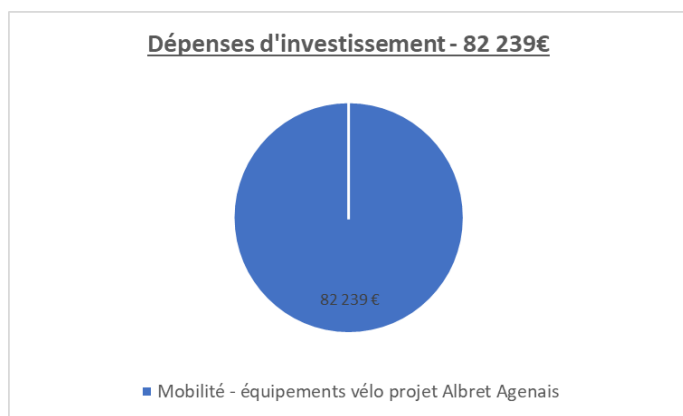
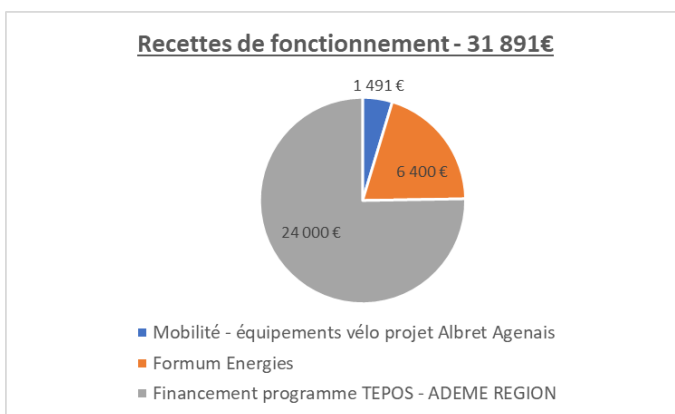
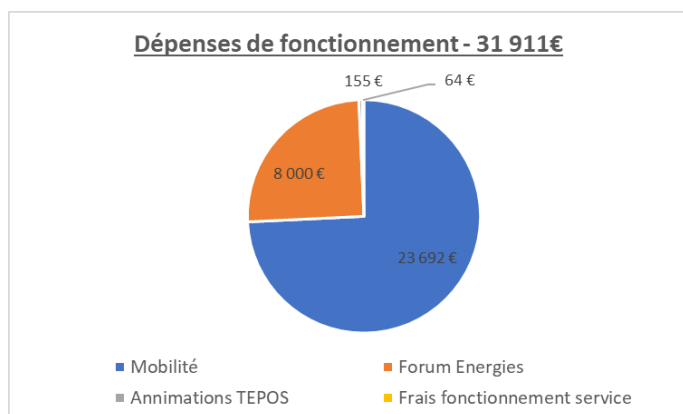
La mise en place d'un programme d'actions en faveur de l'économie circulaire permettra au territoire de s'inscrire dans une démarche plus globale de transition écologique, et d'amplifier ainsi la dynamique des actions du programme TEPOS. Ce programme sera porté par les services Transition Energétique et Développement Economique, et permettra de renforcer la coopération avec les entreprises du territoire.

- **Suivi des projets d'énergies renouvelables : photovoltaïque au sol et méthanisation :**

Le territoire présente une forte croissance de développement de projets photovoltaïques au sol. Cette dynamique, toujours cadrée par le Plan Solaire d'Albret Communauté et sa Charte Solaire, permettra d'atteindre les objectifs de puissance solaire à installer à l'horizon 2030. Au total, 25 projets sont suivis par le service TEPOS. En 2023, 2 permis de construire ont été déposés auprès des services de l'Etat, qui les refusent systématiquement.



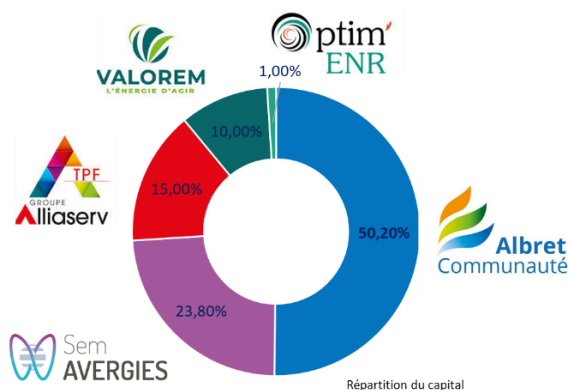
- **Synthèse du budget**



- LA SEM ALBRET :

Pour rappel, la Société d'Economie Mixte **SEM ALBRET** a officiellement été immatriculée le 20 Juillet 2021. L'objet principal de cette société est la mise en œuvre opérationnelle de la démarche de développement des énergies renouvelables.

Quatre partenaires techniques ont rejoint la Communauté de Communes dans ce projet, et ont participé **au capital social de départ de 500k€**. Il s'agit de la SEM départementale AVERGIES (issue du Syndicat Territoire d'Energie 47), et des groupes et entreprises ALLIASERV, VALOREM et OPTIM'ENR.



Albret Communauté est représentée majoritairement aux instances de gouvernance de la SEM. Ainsi, on retrouve au sein du Conseil d'Administration, 8 membres du Conseil Communautaire : Alain LORENZELLI (Président Directeur Général), Jean Louis MOLINIE, Alain POLO, Nicolas LACOMBE, Nicolas CHOISNEL, Pascal LEGENDRE, Stéphanie DAVID et Didier SOUBIRON. Les actionnaires privés sont également représentés par un total de 8 autres membres.

- Photovoltaïque sur toiture :

La SEM Albret a contracté fin 2022 un prêt de 1.4M€ pour la réalisation de 9 projets photovoltaïques sur toitures, comprenant 8 toitures municipales et la construction de 2 hangars et 1 ombrière. Les travaux ont débuté en avril 2023 pour une réception à partir de Mars 2024 de la totalité des centrales, après intervention du gestionnaire du réseau électrique ENEDIS pour le raccordement. La SEM mettra en place une offre en autoconsommation collective. Les communes pourront ainsi bénéficier, pour leur bâtiment se situant dans un périmètre de 2km autour de la centrale, d'un tarif préférentiel de fourniture d'électricité décorrélé du cours du marché de l'énergie.



- Les réseaux de chaleur :

La SEM Albret a mené plusieurs études de faisabilité pour la production de chaleur renouvelable sur l'Albret. En 2023, 4 communes ont pu être accompagnées : Lavardac (chiffrage d'un petit réseau technique pour alimenter les 2 écoles par une chaufferie bois), Nérac (réalisation d'une note d'opportunité pour un réseau de chaleur), Moncrabeau et Mézin (étude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur – études toujours en cours).

Opération de conversion du territoire aux énergies renouvelables thermiques

Depuis le 1er janvier 2021, les 3 Communautés de communes - Albret Communauté, Bastides en Haut-Agenais Périgord, Confluent et des Coteaux de Prayssas - et Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne, s'associent à l'IDEME Nouvelle-Aquitaine pour accompagner techniquement et financièrement les porteurs de projets de chaleur renouvelable.

Objectif : Chaleur Renouvelable !

Ces projets pourront bénéficier du dispositif local OCRE, animé par le Syndicat Territoire d'Énergie 47.

Effectif du service : 3 agents

- 1 agent, chargée de mission Natura 2000
- 2 agents, techniciens rivières

Missions du service

- **Actions environnementales et animation du site Natura 2000 de la Gélise**

Le projet de lutte contre l'érosion des sols en Albret



Mené depuis 2019 sur le territoire d'Albret Communauté, ce projet consiste à replanter des haies pour lutter contre l'effondrement des talus et restaurer les continuités écologiques.

Ainsi, en 2023, environ **2 km** de haies ont été plantés sur les communes de Fieux, Moncrabeau, Montgaillard en Albret, Bruch, Lavardac, Calignac et Nérac.

Ceci représente un montant de 11 314 € TTC, financé à 80 % par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Au total, environ 20 km de haies ont donc été plantés sur le territoire depuis 5 ans dans le cadre de ces appels à projets de la Région.

1 fascine a également été réalisée pour contenir la boue et empêcher qu'elle ne se déverse sur la chaussée.

Mise en place des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Depuis 2016, des MAEC sont proposées aux agriculteurs sur le site de la Gélise, afin de financer le manque à gagner pour la mise en place de bonnes pratiques environnementales sur leurs parcelles. En 2023, une nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) 2023/2027 a été mise en place.

12 exploitants se sont engagés dans les MAEC, principalement pour reconduire leur contrat 2018, pour environ 150 ha et un montant sur 5 ans de 160 000 €. Les mesures les plus contractées cette année ont été la protection des espèces grâce à un retard d'utilisation des parcelles de 25 jours et le maintien d'ouverture des milieux. Des inventaires du Cuivré des marais, un papillon inféodé aux zones humides, ont eu lieu sur des parcelles bénéficiant des MAEC et des individus ont été trouvés, montrant l'intérêt de ces mesures pour la protection de la biodiversité.

Inventaire des gîtes à chauves-souris

Depuis 2019, l'Appel à projet DREAL « Les chiroptères en Terres Gasconnes et Landaises du Lot-et-Garonne » a permis d'inventorier les gîtes à chauves-souris afin d'améliorer les connaissances sur ces espèces, de mieux les préserver et de sensibiliser les propriétaires et les communes.

Ce programme avait une durée de 3 ans, il se finissait donc cette année avec la rédaction d'un rapport de présentation des actions réalisées.

Pour exemple, en 2023, 10 sites ont été visités sur l'Albret, principalement en suivi, et une soirée de capture d'individus a eu lieu à Réaup-Lisse pour les marquer et pouvoir suivre leurs déplacements.

Les actions de communication et de sensibilisation

En plus de l'animation de réseau et de la diffusion d'informations via le site internet du site Natura 2000 de la Gélise, le site internet d'Albret Communauté ou les journaux locaux, l'animatrice intervient pour des actions de sensibilisation auprès des scolaires, du grand public ou des partenaires. En 2023, 7 animations ont été menées auprès des élus, des centres de loisirs et du grand public.



Les contrats Natura 2000

Cette année la convention passée avec Valorizon, pour la gestion d'une parcelle en zone Natura 2000 à Andiran, a permis la mise en place d'éco pâturage pour garder le milieu ouvert. Ce sont ainsi 16 brebis d'une éleveuse voisine qui ont pu prendre leur quartier au bord de la Gélise après l'installation d'une clôture.

A Gueyze c'est un autre contrat, grâce à une convention passée avec la mairie, qui a permis le fauchage d'une prairie humide autour de la mare précédemment creusée. L'entretien

de ce site a permis d'accueillir ensuite les enfants des centres de loisirs pour découvrir la présence de nombreuses libellules.

- **Amélioration de l'offre halieutique des abords de Baïse**

En 2023, la réalisation d'une cale de mise à l'eau sur les abords de Baïse a vu le jour. Elle a pour but l'amélioration de l'offre halieutique sur ses abords. Cette cale de mise à l'eau est maintenant un atout touristique supplémentaire pour le territoire et la commune de Lavardac. Elle est déjà fréquemment utilisée pour le tourisme de pêche.

Coût du chantier 101 230.20 € HT financé à 80% par la Région Nouvelle-Aquitaine.



- **Projet de restauration hydromorphologique sur la Gaule phase 1 (1100 ml)**

Le cours d'eau la Gaule situé sur les communes de Bruch et Montesquieu a subi de nombreux curages et élargissement de son lit. Par endroit, on a constaté un envasement de près d'un mètre. Le chantier a pour but de resserrer la lame d'eau et régler le problème d'envasement du cours d'eau en redynamisant les écoulements, et en restaurant des habitats favorables pour la faune aquatique.

Le chantier est en cours de réalisation, les aléas climatiques n'ont pas permis de terminer le chantier en 2023. Coût du chantier 76 000 € HT financé à 80% par le Département, la Région et l'Agence de l'eau Adour Garonne.

Les photos ci-dessous illustrent les aménagements de 2022, similaires au chantier 2023.



- **Fauchage des diges de Buzet-sur-Baïse/Thouars-sur-Garonne**

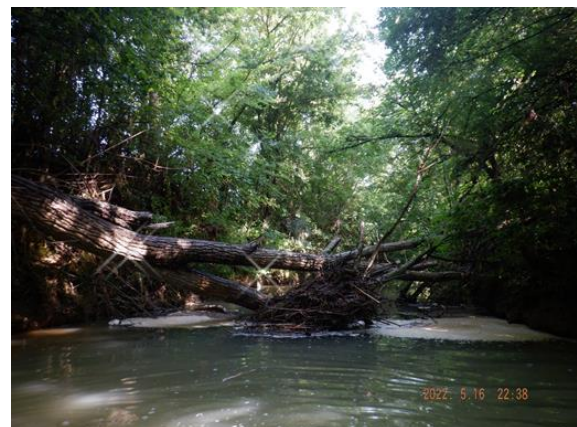
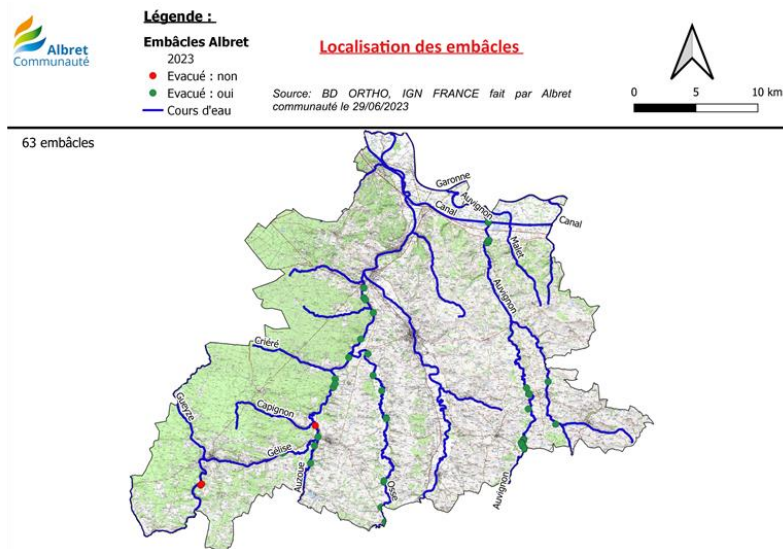
Pour garantir le bon fonctionnement du système d'endiguement, il est nécessaire d'entretenir annuellement les fossés de ressuyage de la plaine et les diges faisant partie du système, afin d'éviter le développement de la végétation sur les ouvrages. Albret communauté a repris à sa charge le fauchage des diges et des fossés et il était nécessaire d'entretenir la végétation présente sur celle-ci. Un marché a été mis en place avec une entreprise de fauchage pour l'entretien annuel.

Coût de l'opération 19 950 € HT.



- **Suivi et gestion des embâcles sur les principaux cours d'eau du territoire**

Régulièrement, après chaque crue significative, des prospections sont réalisées afin d'inventorier les arbres tombés dans l'eau qui présentent un risque de création d'embâcles. Si nécessaire, nous faisons retirer ces « bouchons ». Dans certaines situations, des embâcles peuvent être fixés dans le cours d'eau pour créer de l'habitat et diversifier les écoulements. En 2023, 63 embâcles ont été retirés pour un coût de 54 282 € HT. Cette action est subventionnée à 80% par l'Agence de l'eau, le Département et la Région.



- Données financières du service

Dépenses et recettes en fonctionnement et investissement

NATURE FONCTIONNEMENT	Dépenses réelles TTC	BP 2023	NATURE INVESTISSEMENT	Dépenses réelles TTC	BP2023
ADMINISTRATIF	7 109 €	5 450 €	CALE DE MISE A L'EAU	111 185 €	105 000 €
CARBURANT	1 237 €	1 300 €	ETUDES DE DANGER DIGUES	97 381 €	103 000 €
CHANTIER GAULE	3 645 €		HAIES et EROSION	19 470 €	37 000 €
COMMUNICATION	3 350 €	3 000 €	MATERIEL	6 672 €	27 000 €
DESEMBACLEMENT / VEGETATION	111 326 €	207 000 €	PROTECTIONS BERGES	70 988 €	50 000 €
DIGUES	26 580 €	12 000 €	TRAVAUX GAULE	78 690 €	80 000 €
FOURNITURES	326 €		Total général	384 386 €	402 000 €
HAIES et EROSION	5 700 €	8 000 €			
NATURA2000	11 792 €				
OUVRAGES	220 €				
TRAVAUX REGIE	6 849 €	5 000 €			
TRAVAUX URGENCE	146 745 €				
Total général	324 880 €	241 750 €			

PARTENAIRES	Recettes perçues
AGENCE EAU ADOUR GARONNE	7 447 €
RAR 2022	118 411 €
ASP AQUITAINE	294 €
CC DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS	4 193 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL LOT ET GARONNE	54 799 €
REGION NOUVELLE-AQUITAINE	21 882 €
CHAMBRE D'AGRICULTURE 47	10 000 €
Total général	217 025 €

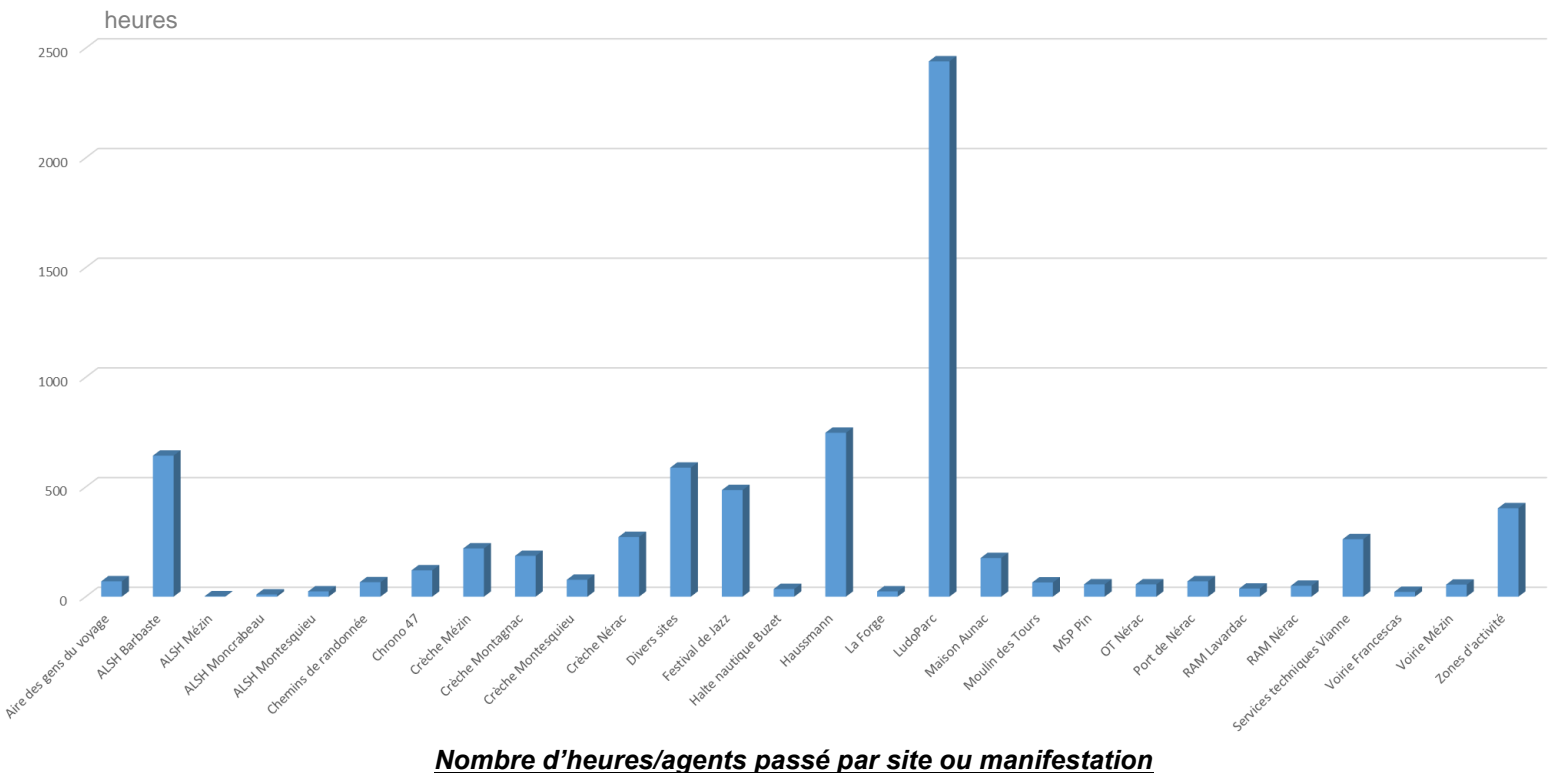
PATRIMOINE

Effectif du service : 6 ETP

- 1 agent responsable de service
- 5 agents

Missions du service

- Gérer l'ensemble du patrimoine végétal (espaces verts et chemins de randonnée),
- Gérer et améliorer l'ensemble du patrimoine bâti (yc LudoParc) et les différentes manifestations (Chrono47, Albret Jazz festival),
- Veiller au maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti de la collectivité,
- Organiser, réaliser et coordonner au plan technique, mais également d'un point de vue administratif et financier l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais, et de coûts.



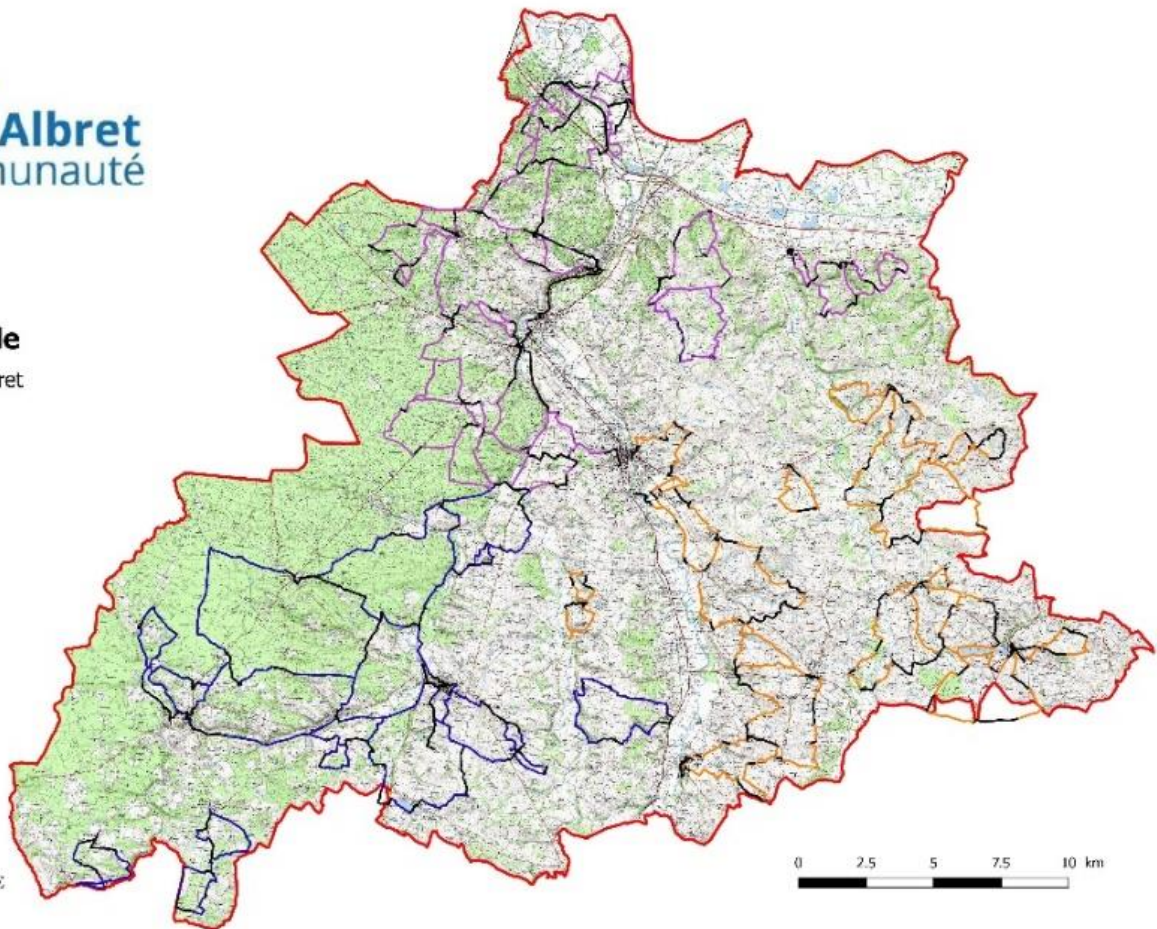
• Quelques chiffres

- Entretien de la végétation de **300 km de chemins** de randonnées répartis en trois secteurs,
- Entretien de près de **9 ha d'espaces verts**,
- Suivi, entretien et réparations d'**une trentaine de bâtiments et d'un parc aqualudique**,
- Entretien de **15 zones d'activités et du port de Nérac**,
- En 2023 : **163 interventions** réalisées pour **7 262 heures-agents** (hors chiffrage, achat de matériel, temps de trajet et travail administratif).

Légende

Rando_albret

- N
- Chemin
- Route
- SL
- Chemin
- Route
- SD
- Chemin
- Route



Réseau de chemins de randonnée

• Dépenses 2023

Opérations d'investissement	Dépenses
ALSH MONCRABEAU	9 092 €
AMENAGEMENT MONPLAISIR	348 282 €
CENTRE HAUSSMANN	35 523 €
CRECHE DE NERAC	38 002 €
CRECHE MEZIN	22 822 €
CRECHE MONTESQUIEU	55 228 €
ECOLE DE MUSIQUE	4 701 €
JACQUES PREVERT	0 €
LIGNE SNCF NERAC MEZIN	7 548 €
LOCAL BARTHE	108 €
PATRIMOINE CCAC	44 577 €
RAM CCAC	590 €
RENOVATION MSAP MEZIN	2 373 €
VEHICULES ET MATERIEL TECHNIQUES	6 249 €
VOIE VERTE FEUGAROLLES MONCRABEAU	1 209 182 €
	1 784 277 €

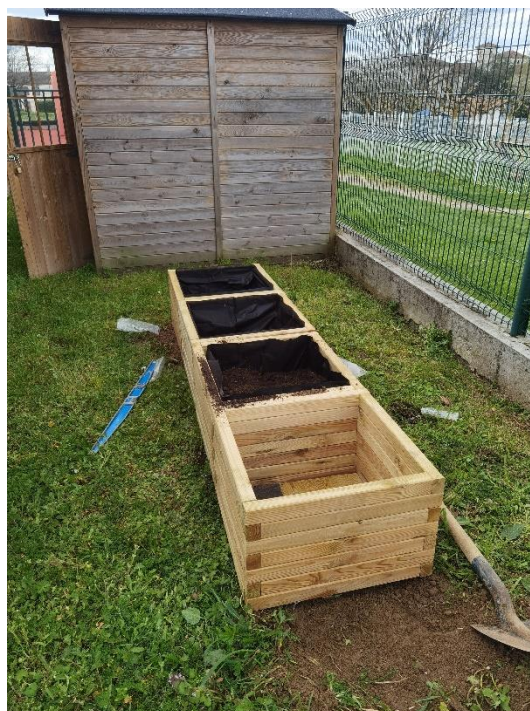
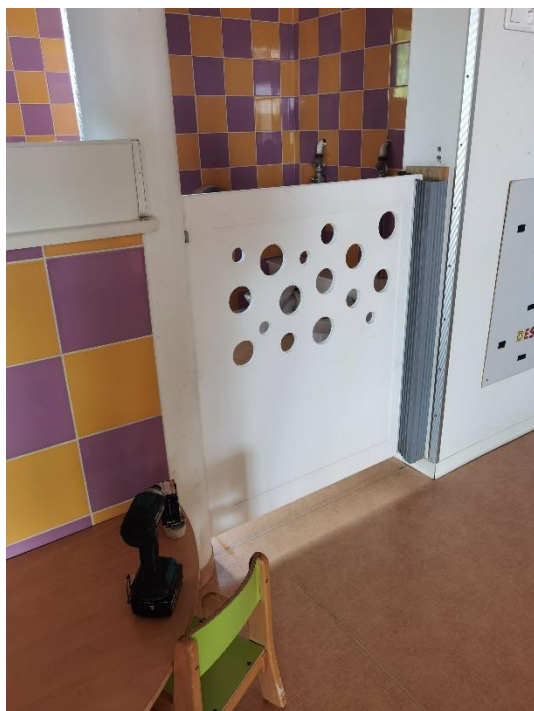
Fonctionnement	Dépenses
Contrats de prestations de services	100 €
Maintenance	24 958 €
Frais de nettoyage des locaux	19 464 €
Autres	58 904 €
Eau et assainissement	34 461 €
Energie - Electricité	112 141 €
Chauffage urbain	37 272 €
Carburants	6 295 €
Produits de traitement	968 €
Autres fournitures non stockées	952 €
Fournitures d'entretien	2 193 €
Fournitures de petit équipement	28 437 €
Matériel roulant	561 €
Terrains	65 762 €
Autres biens mobiliers	2 942 €
Bâtiments publics	14 812 €
Réseaux	144 €
	410 366 €

- Exemples de réalisations en régie sur 2023

- Ré enherbement ALSH Barbaste



- Divers travaux crèches



- Nettoyage façades maison de santé à Nérac



- Aménagements Ludoparc





VOIRIE

• Effectifs du service :

Le service voirie compte au total 26 agents sous la responsabilité du Directeur des Services Techniques, répartis comme suit :

Equipe d'encadrement technique et administrative : 5 agents

- 1 agent responsable administratif,
- 2 agents encadrants des équipes en régie,
- 1 conducteur de travaux en régie,
- 1 référent documents techniques et suivi des travaux externalisés,

Equipes techniques : 19 agents répartis sur 3 sites :

- 6 agents d'exploitation de la voirie dont 1 chef d'équipe à Vianne,
- 7 agents d'exploitation de la voirie dont 1 chef d'équipe à Mézin,
- 6 agents d'exploitation de la voirie dont 1 chef d'équipe à Francescas.

Mécanique : 2 agents en charge de la flotte de véhicules d'Albret Communauté

Activités du service

• Travaux en régie :

	Surfaces 2022 m ²	Surfaces 2023 m ²
Prépa enduit	37 967	18 174
Enduits	104 666	79 973
PATA	11 619	20 610
Réparations locales	73 308	25 124
TOTAL	238 449	143 881

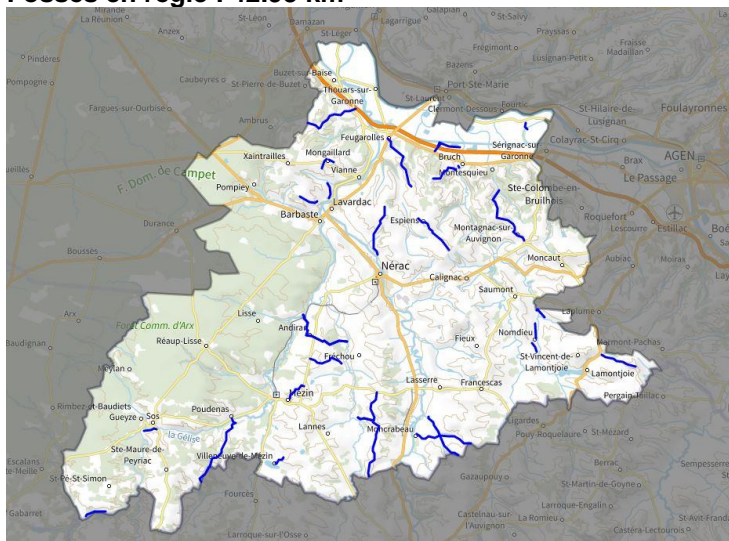
Bilan des travaux en régie

COMMUNE	REFERENCE	LINEAIRE	COÛT HT
Espiens	VC1	1.76 km	18 263 €
Feugarolles	VC1	3.43 km	35 536 €
Moncrabeau	CR 12/VC6	4.83 km	50 044 €
Montagnac	VC1	2.13 km	22 135 €
Montesquieu	VC1	1.62 km	16 783 €
Nérac	VC504	2.44 km	25 349 €
Poudenas	VC1	4.03 km	41 763 €
Sainte-Maure	VC4	0.88 km	9 159 €
TOTAL		21 km	219 036 €

Nouvelles interventions en 2023 - Travaux de niveleuse : reprofilage et enduits.



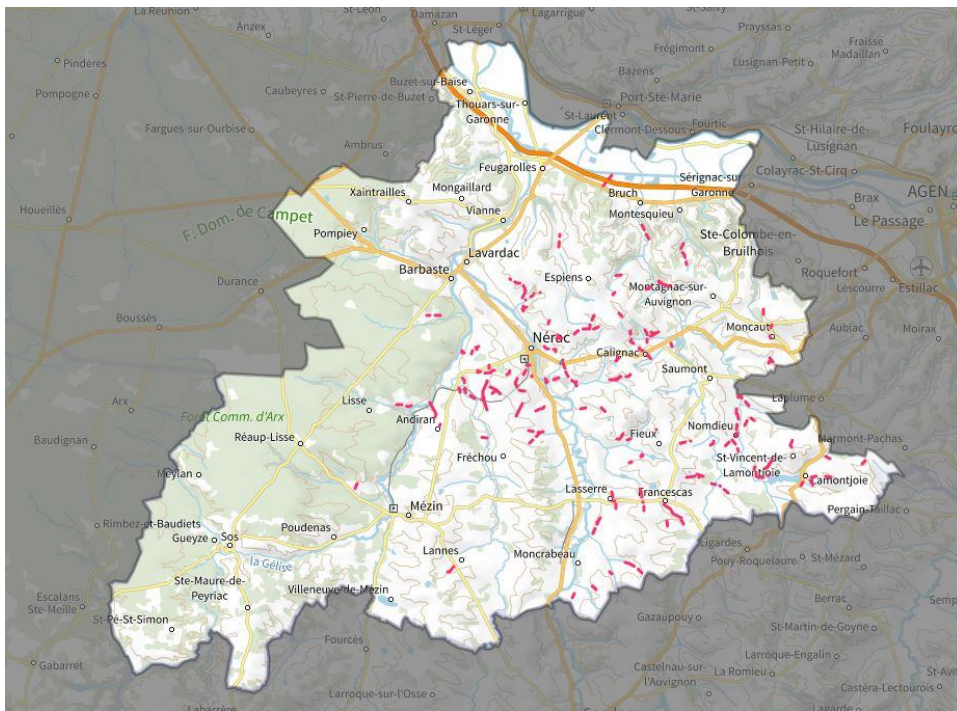
Fossés en régie : 42.93 km



Fiches d'intervention Voirie :

200 fiches reçues par les encadrants

158 fiches traitées avec un retour en mairie



Traitement des coulées de boue, curage et zones d'effondrement de talus :

Linéaire total : 53,7 km

Coût estimatif temps/agents : 161 058 €

Communes concernées :

Andiran, Barbaste, Bruch, Calignac, Espiens, Fieux, Francescas, Le Fréchou, Lamontjoie, Lannes, Lasserre, Moncaut, Moncrabeau, Montagnac, Le Nomdieu, Nérac, Réaup-Lisse, St-Vincent-de-Lamontjoie

• Travaux externalisés :

- ✓ Marché à Bons de Commandes pour l'entretien et les aménagements de voirie : travaux effectués par l'entreprise Colas.

Remplacement de bordures, caniveaux, aménagement de trottoirs, sécurisation de voies, reprise de revêtement, enduits d'usure pour un coût total de 151 146 €.

- ✓ Cureuse de fossés :

Linéaire traité en 2023 : 30 km de fossés dans la zone sud/sud-est

Communes concernées :

- Lannes,
- Lasserre,
- Saint-Vincent de Lamontjoie.

Montant de la prestation : 33 450 € HT, soit 40 140 € TTC



• Fauchage des voies :

En 2023, une nouvelle consultation a été lancée pour le fauchage. En tenant compte de la hausse du coût des prestations, les élus de la commission ont fait le choix de limiter le nombre de passages à 2/an, comme suit :

- 1^{er} passage de sécurité et de visibilité au printemps (démarrage effectif au 15 avril),
- 2^{ème} passage complet à partir du 1^{er} juillet.

Les entreprises suivantes ont été choisies :

Lot 1 : SAS BAINÉE

Lot 2 : GALE ELAGAGE

Lot 3 : Entreprise GISCOS

L'entreprise GALE ELAGAGE a eu de grosses difficultés pour honorer son contrat, accumulant de gros retards sur les communes du pôle de Francescas. Le matériel utilisé n'était pas adapté aux prestations demandées et l'entreprise a dû sous-traiter pour terminer les 2 passages. En conséquence, les élus ont décidé de ne pas reconduire le marché pour le lot 2 et de relancer une consultation uniquement pour ce lot en 2024.

- **Travaux d'investissement :**

En 2023, la CCAC a mené des travaux d'investissement sur les communes membres, pour un montant total de 393 426 € TTC.

La plupart de ces travaux d'investissement est financé par le biais de conventions financières entre la CCAC et les communes qui participent à hauteur de 50% du montant HT des travaux de compétence intercommunale, en plus du montant des travaux de leur compétence TTC (signalisation, mobilier urbain, aménagements de sécurité).

Exemples de travaux de voirie réalisés en 2023 :



Carrefour Alliance Bio à Moncrabeau



Reprise d'un caniveau à Fieux



Intersection RD 642/VC8 à Buzet



Sécurisation école de Vianne



Caniveau rue du Temple à Lavardac



Réfection rue du Prince à Nérac

Nouvelles opérations de voirie 2023 :

COMMUNE	TRAVAUX	ATTRIBUTAIRE	COÛT HT	COÛT TTC
Andiran	Réaménagement du bourg	ESBTP	225 800 €	270 960 €
Moncaut	Sécurisation traversée	Lagarde TP	271 274 €	325 529 €
Thouars-sur-Garonne	Aménagement traversée	SOGEA/Lagarde TP	172 840 €	207 408 €
Sos	Aménagement Blvd du Nord	COLAS	370 455 €	444 547 €
Montesquieu	Réparation bow-string Pont de Madonne	Cofex Littoral	294 994 €	353 993 €



Réparations sur le Pont de Madonne à Montesquieu

Opération toujours en cours :
Aménagement de la ZA de Lacablanque



Opération réceptionnée en 2023 : Traversée du bourg de Feugarolles (fin du chantier 26/06/23)



- Achat de matériels et de véhicules pour le service :**

Véhicules/matériels	TOTAL TTC
Fourgon	29 760 €
Niveleuse	75 061 €
Polybenne	69 240 €
Equipement	7 774 €
TOTAL	181 835 €

- Intégration de voies :**

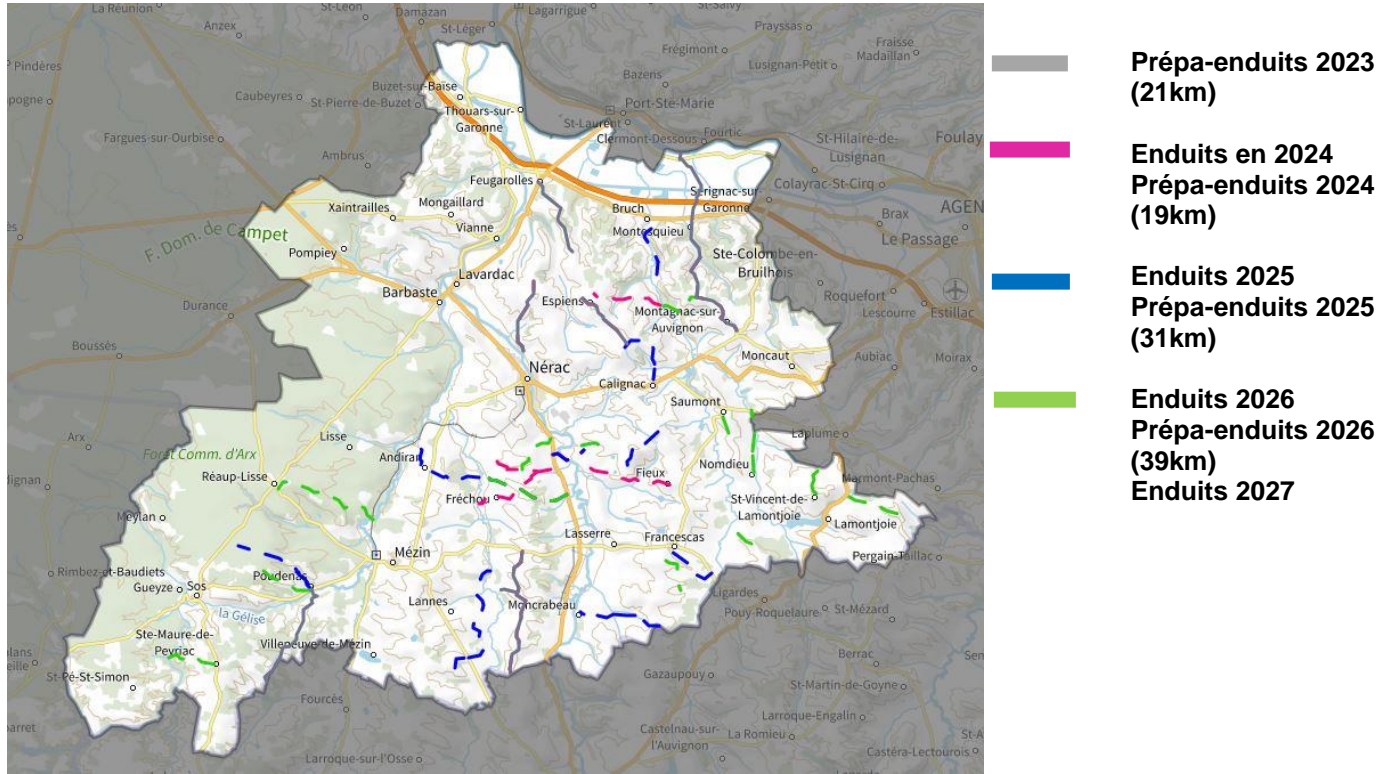
COMMUNES	TYPE DE VOIE	DENOMINATION	ML
Lavardac/Vianne	CR56	Chemin de Sainte-Marthe	570
Nérac	CR56	Chemin de Tressos	300
Nérac	CR130	Chemin du Camus	470
Nérac	CR	Chemin du Brana	440
Réaup-Lisse	CR	Chemin des Roseaux	130

- **Suivi des accords techniques et des permissions de voirie :**

En 2023, les encadrants du service voirie ont répondu à 900 DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux). Il s'agit d'une mission très importante et chronophage pour suivre les interventions extérieures sur nos voies.

Ils ont également répondu à 150 demandes d'alignement pour les notaires, et ont rédigé 140 arrêtés de voirie dans le cadre du pouvoir de police de conservation.

- **Plan Pluriannuel de Travaux :**



SERVICE ACTION SOCIALE

BUDGET 2023

Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionnement
242 851,65 €	107 282,00 €
Dépenses d'Investissement	Recettes d'Investissement
917,90 €	- €
Reste à charge sur fonctionnement	136 487,55 €
Coût par habitant	4,87 €

Détails des recettes 2023

AS ITINERANT	FNADT	20 000,00 €
	FNFS	15 000,00 €
AS NERAC	FNADT	20 000,00 €
	FNFS	15 000,00 €
AS Programme d'Actions	MSA	1452,00 €
	REAAP	830,00 €
CONSEILLER NUMERIQUE	ETAT	20 000,00 €
CONTRAT LOCAL DE SANTE	ARS	15 000,00 €

EFFECTIF : 5 agents

A compter de novembre 2023 les appels et 1^{ers} accueils ont été comptabilisés = 600

3922 visites en 2023

3289 visites à Nérac

ET

633 visites en permanences itinérantes

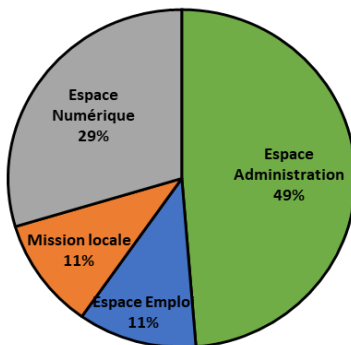
Espace Administration
1910 visites

Espace Emploi
434 visites

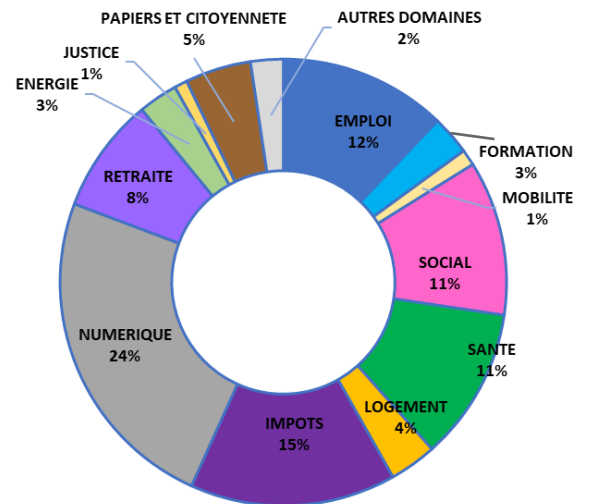
Mission Locale
417 visites

Espace numérique
1161 visites

Répartition de l'activité

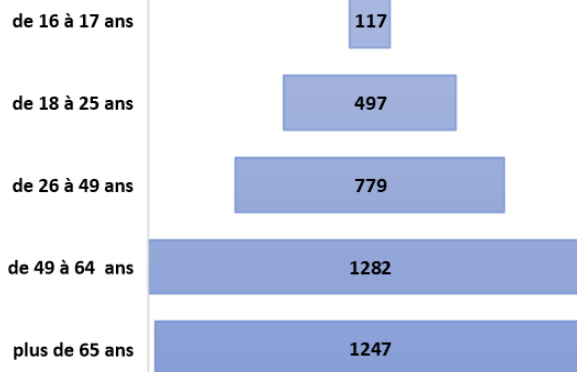
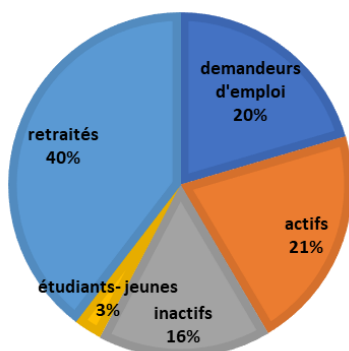


Domaines sollicités



Profil des usagers

STATUTS



Profil et fréquentation

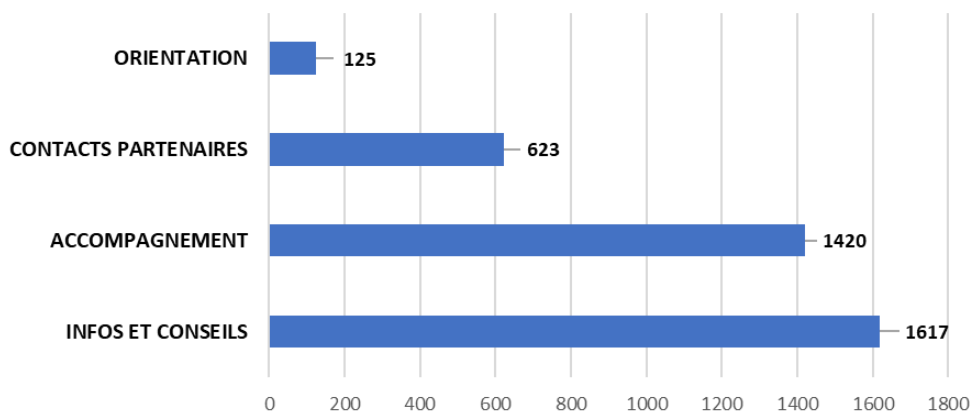
NERAC	1507 visites
ITINERANCE	403 visites
↓	
LAVARDAC	123 visites
SOS	111 visites
BUZET/BAISE	22 visites
MEZIN	147 visites

Moyenne de 159 visites mensuelles

Le profil type de l'utilisateur de l'espace administration est une femme, retraitée ou inactive, âgée de plus de 45 ans.

TOTAL = 1910 visites

Type d'accompagnement réalisé



L'espace emploi

Profil et fréquentation

NERAC	396 visites
ITINERANCE	38 visites

Moyenne de 36 visites mensuelles

Le profil type de l'utilisateur de l'espace emploi est une femme, demandeur d'emploi, âgée entre 26 et 64 ans

→ 59 nouvelles inscriptions

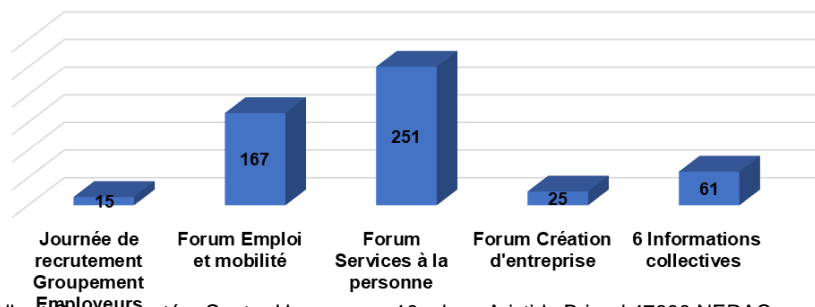
→ 82 personnes ont trouvé un emploi directement par le service emploi

12 en CDI ; 45 en CDD ; 25 en Contrat-Aidé

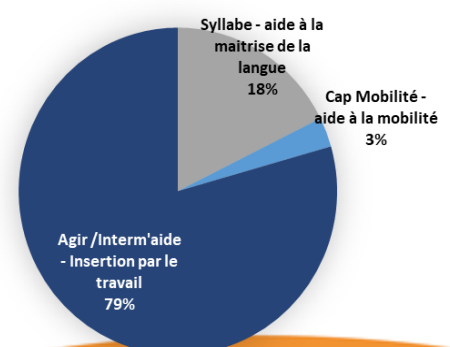
→ 20 personnes sont entrées en formation

formation : Assistante de vie au famille/ estime de soi/ secrétaire de mairie / espace verts

Les actions menées pour l'emploi en Albrét
Nombre de participants



Orientations réalisées



Profil et fréquentation

NERAC
ITINERANCE

356 visites
61 visites

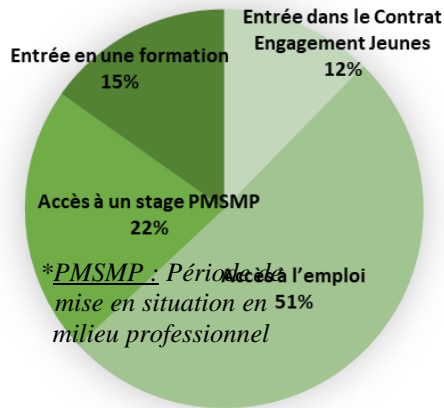
Moyenne de 35 visites mensuelles

Le profil type de l'utilisateur de la mission locale est un homme ou femme, demandeur d'emploi, âgé(e) entre 18 et 25 ans



97 jeunes ont été reçus en premier accueil **Sortie positive des jeunes accompagnés**

43 jeunes inscrits en parcours PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie)



4 Ateliers
« Des idées des métiers »

L'espace numérique

Profil et fréquentation

NERAC
ITINERANCE

1030 visites
131 visites

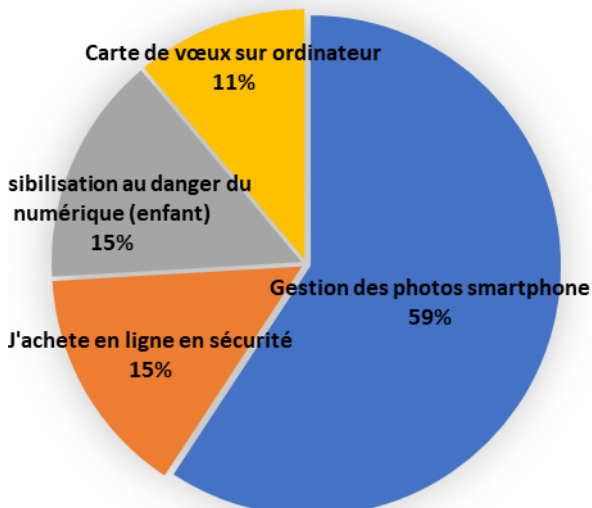
Moyenne de 97 visites mensuelles

20 ateliers numériques réalisés = 131 personnes reçues

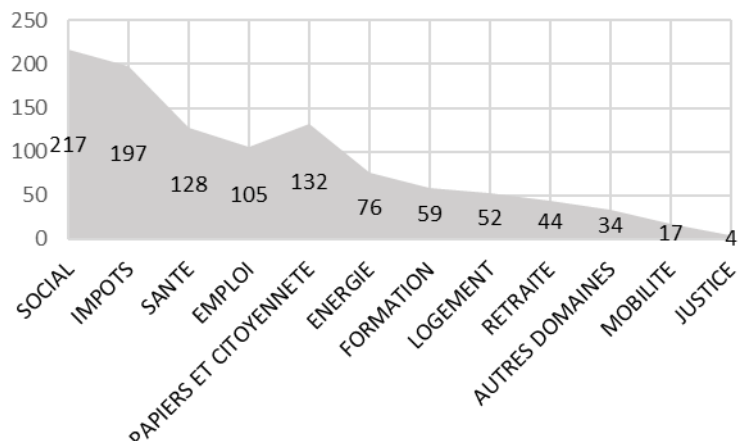
Le profil type de l'utilisateur de l'espace numérique est une femme active âgée de plus de 49 ans

124 prescriptions de Pass Numérique

Type d'ateliers numériques



Domaines sollicités sur l'espace numérique



EMPLOI



Nérac

25 visiteurs
12 partenaires
9 exposants



Lavardac

167 visiteurs
32 stands



Nérac

251 visiteurs
32 stands

NUMERIQUE



Mézin / Le Saumont / Vianne

3 Cycles de formation à la gestion des photos sur smartphone

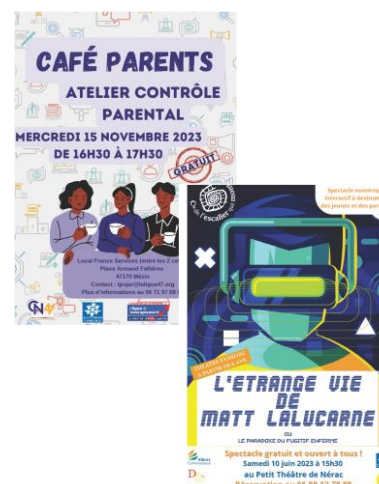
59 participants



Lavardac/ Réaup-Lisse/ Ste Maure de Peyriac / Andiran / Mézin/ Saint Pé Saint Simon / Francescas / Vianne

8 Ateliers numériques thématiques

32 participants



ALSH
Barbaste / Montesquieu / Mézin / Moncrabeau

Ateliers de sensibilisation à l'utilisation du numérique
40 enfants

Spectacle 15 enfants /18 parents

Contrat local de Santé

- ➔ Janvier à juin 2023 : élaboration des 40 fiches actions en groupe de travail
- ➔ Octobre 2023 : organisation COPIL
- ➔ Décembre 2023 : validation en conseil communautaire
- ➔ Prévion de la signature du CLS en janvier 2024



Le service PEEJ compte au total 51 agents. Sous la responsabilité d'une directrice, les agents sont répartis comme suit :

- 1 assistante administrative,
- 1 coordinatrice parentalité services aux familles/Convention Territoriale Globale

Petite enfance :

- 1 coordinatrice/référente technique
- Nérac : 11 agents dont 1 directrice et 1 infirmière (7h/semaine)
- Mézin : 4,5 agents et 1 agent ménage
- Montagnac-sur-Auvignon : 4,5 agents
- Relais Petite Enfance : 1 agent

Enfance jeunesse :

- 1 coordinateur
- 1 référente administrative Accueil de Loisirs
- Barbaste : 8 agents dont 1 directeur
- Mézin : 5 agents dont 1 directeur
- Moncrabeau : 5 agents dont 1 directeur
- Montesquieu : 5 agents dont 1 directeur
- Lavardac : 2 agents dont 1 directeur

Recrutement de 20 à 30 animateurs contractuels pendant la période estivale.

Petite Enfance

Quelques chiffres

1 Relais Petite Enfance (RPE) et 3 sites d'accueil

1 lieu d'accueil enfants parents (LAEP)

2 micro-crèches et 2 structures multi accueil, dont une en délégation de service public

72 places pour l'accueil des 0-4 ans.

150 enfants accueillis : **108299** heures réalisées (+13,424% par rapport à 2022)

Coût moyen d'une heure d'accueil : 8€98 dont 2€20 à charge d'Albret Communauté
Sur la base d'une moyenne de 8,5h d'accueil par jour et par enfant :

Coût d'une journée : 76€33 par enfant

Reste à charge pour Albret Communauté : 18€67 par enfant

• Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'accueil, d'information, d'orientation et d'accès aux droits à destination des professionnels de l'accueil à domicile (assistantes maternelles et gardes à domicile) et des parents.

Il informe, accompagne et participe à la professionnalisation de l'accueil à domicile. Le RPE propose des temps d'échanges, de réflexions à ces professionnels.

Le RPE propose des activités d'éveil, des temps d'échanges et de formations et des permanences d'accueil et d'information. Il accompagne les professionnels de l'accueil à domicile dans leur activité, informe et oriente les familles dans leur rôle d'employeur.

33 communes
72 assistantes maternelles en activité
RPE - 3 lieux :
Nérac –Mézin – Lavardac

**Guichet
Unique**

Le Guichet Unique accueille, renseigne et conseille toutes les familles en recherche d'un mode d'accueil.

Il recueille et centralise toutes les demandes d'accueil collectif (crèches).

La centralisation des demandes permet au Guichet Unique de connaître les besoins du territoire et d'évaluer la tension entre offre et demande d'accueil.

Les permanences administratives :

Accueil physique et / ou téléphonique : 122 familles et 33 assistantes maternelles accueillies ou contactées.

Les animations :

160 animations proposées, participation de 462 assistantes maternelles, 1221 enfants et 43 familles.

En 2023

L'itinérance a été renforcée en 2023. De plus en plus d'assistantes maternelles adhèrent à cette formule.

Journal des assistantes maternelles « La Nounou Letter », à ce jour, trois numéros ont été diffusés (journal réalisé par les assistantes maternelles).

Participation au Forum de l'emploi de l'Albret ainsi qu'à la journée petite enfance organisée par la Maison Familiale Rurale de Barbaste.

Une réunion d'information et d'échanges a été organisée en collaboration avec les puéricultrices de la Protection Maternelle Infantile.

- **Lieu Accueil Enfants-Parents 1,2,3 SOLEIL**

1.2.3. SOLEIL est un lieu d'accueil enfants - parents. Un lieu de découvertes, de rencontres, de paroles, de partages et de jeux.

Porté par Albret Communauté, 1.2.3. SOLEIL fonctionne de manière multi-partenaire. Albret Communauté, le Centre Médico-Social de Nérac, le Centre Médico Psycho Pédagogique (Algeii), le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (Candélie) et des bénévoles œuvrent ensemble afin d'assurer 1 accueil par semaine en périodes scolaires.

En 2023, 35 séances ont eu lieu, ce qui représente 171 enfants et 154 parents accueillis.

- **Les accueils collectifs :**

Les structures accueillent de façon régulière ou occasionnelle des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Ce sont des lieux d'accueil favorisant l'éveil, la découverte artistique et culturelle, les apprentissages.

La mise en application du décret du 31/08/2021 réformant l'encadrement, l'organisation, le pilotage et les modalités d'accueil s'est poursuivie en 2023 avec les recrutements :

- Trois médecins sont Référents Santé Accueil Inclusif depuis le 1^{er} juin 2023 (au total 50 heures/an),
- Une infirmière - 7h par semaine Multi-Accueil de Nérac.

La Micro-Crèche de Montagnac-sur-Auvignon a emménagé dans ses nouveaux locaux fin novembre 2022, elle accueille 12 enfants (au lieu de 10) depuis le 1^{er} janvier 2023.

Nérac Comptine
Capacité d'accueil
30 enfants

**Mézin Les Petits
Bouchons**
Capacité d'accueil
12 enfants

**Montagnac-sur-
Auvignon
Au Petit Bonheur**
Capacité d'accueil
12 enfants

**Montesquieu
La Boîte à
Doudous**
Gérée par l'UDAF
Capacité d'accueil
18 enfants

Ateliers éducatifs / activités :

L'année 2023 a été l'occasion de renforcer les partenariats avec le RPE (psychomotricité, jardinage, sortie à la bibliothèque) avec l'école de musique (éveil musical, petit concert).

Des sorties ont été organisées : promenade dans le village, visite chez les pompiers, rencontre dans les écoles maternelles, bibliothèque. Les animateurs des Accueils de Loisirs sont intervenus dans toutes les structures, ils ont proposé des activités comme le cirque, la lecture de contes, des ateliers musicaux, de la peinture, pâtisserie, psychomotricité adaptée aux plus petits.

Sorties et temps avec les familles :

Dans le cadre du soutien à la parentalité, les familles ont participé à des temps de rencontres avec les équipes, les professionnelles de la PMI.

Deux soirées à thème ont été organisées pour les familles :

- Le 13 juin, soirée sur le thème « l'adaptation et la séparation », à laquelle étaient conviées les familles dont les enfants allaient intégrer les trois crèches à la rentrée.
- Le 8 décembre, une soirée dédiée à l'alimentation des tout-petits, proposée aux familles avec le concours de l'IREPS (Instance Régionale de l'Education et la Promotion de la Santé).

Equipes :

Les équipes ont bénéficié de diverses formations :

- Communication bienveillante Faber et Mazlish,
- Communication gestuelle adaptée aux tout-petits,
- Gestion informatique,
- Fabrication de racontes tapis,
- Les analyses de pratiques.

Comme chaque année, une journée regroupant l'ensemble des agents Petite Enfance a été organisée le 28/07/2023. La matinée a été consacrée à des échanges en petits groupes autour de 4 thèmes, et l'après-midi des activités favorisant la cohésion ont été proposées.

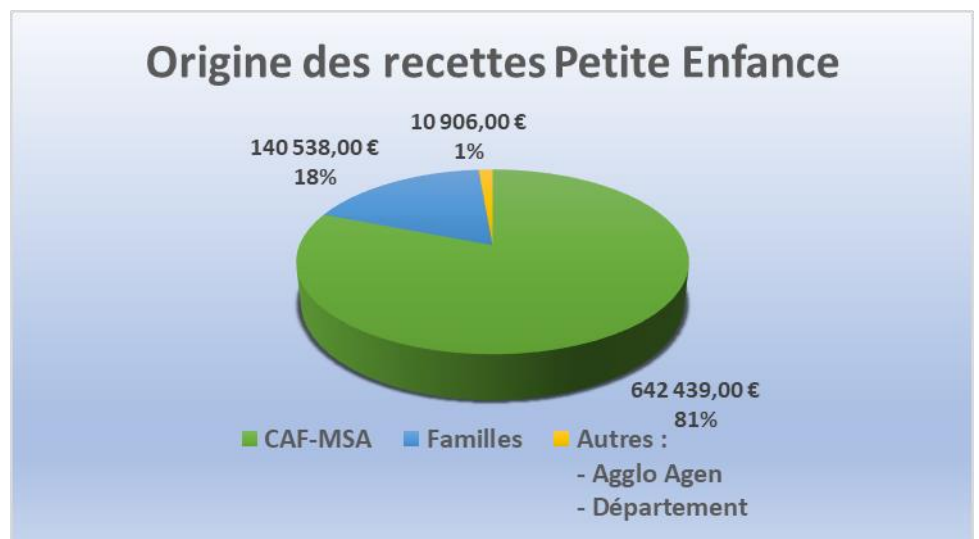
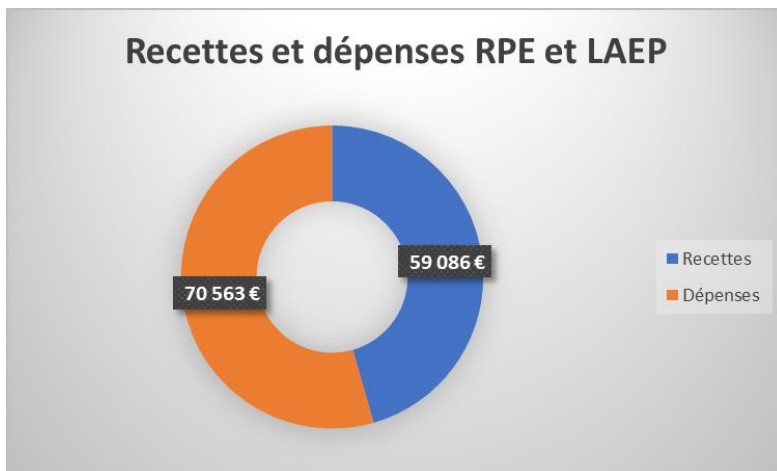
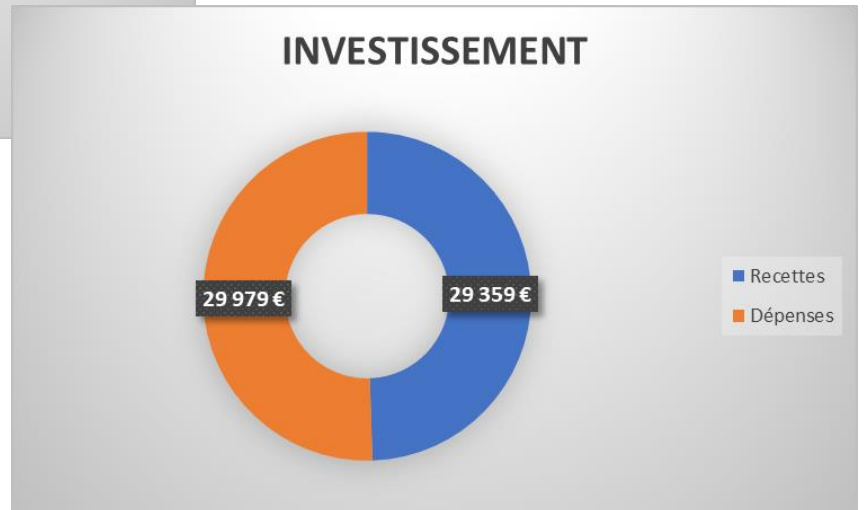
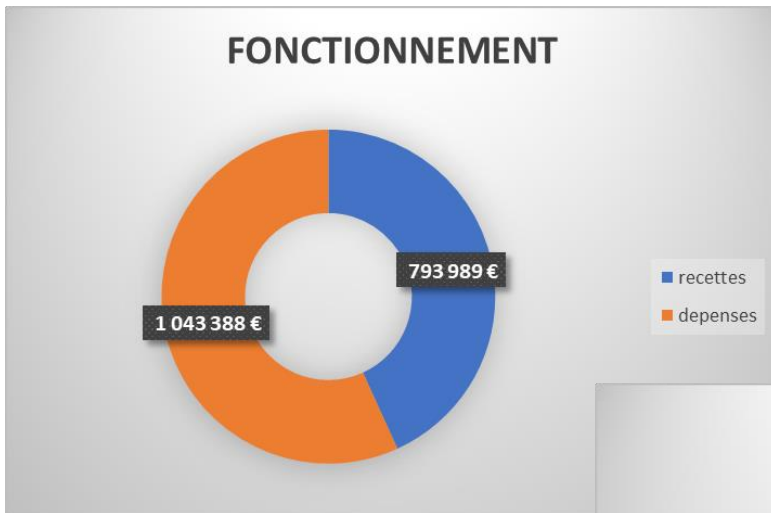


Visite de la caserne des pompiers



Soirée d'information pour les parents (entrée en crèche)

- Le budget petite enfance



6 Accueils de Loisirs Sans Hébergement
294 places pour l'accueil des enfants âgés de 3 à 17 ans

Ouverture les **37** mercredis de l'année scolaire
65 jours d'ouverture pendant les vacances scolaires (une semaine en janvier)
Plus de 805 enfants et 31 adolescents accueillis. 139320 heures d'accueil réalisées en 2023
(+12,86% par rapport à 2022)

Coût moyen d'une heure d'accueil : 7€97, dont 4€23 à charge d'Albret Communauté

Sur la base d'une moyenne de 8h d'accueil par jour et par enfant

Coût d'une journée : 63,77 par enfant (dont 33€86 à charge d'Albret Communauté)

• Les accueils collectifs de mineurs

Barbaste

**Capacité
d'accueil**
80 places

Lamontjoie

**Capacité
d'accueil**
30 places
Structure ouverte
uniquement l'été

Montesquieu

**Capacité
d'accueil**
40 places

Moncrabeau

**Capacité
d'accueil**
40 places

Mézin

**Capacité
d'accueil**
40 places

Lavardac

**Capacité
d'accueil**
25 places

Les activités proposées

Toutes les activités proposées aux enfants sont en lien avec le Projet Educatif de Territoire. Cette année, de nouvelles activités ont été proposées pour mettre l'accent sur les valeurs définies dans le PEDT :

« **Vivre ensemble** » : **bienveillance, respect, entraide et solidarité.**

Rencontres intergénérationnelles avec l'EHPAD de Mézin « L'orée des bois » : plusieurs activités ont été organisées.

« **Eco-citoyenneté** » : **environnement, patrimoine, nature.**

Partenariat avec le Smictom, Natura 2000, le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), sensibilisation sur l'eau, jardinage, nettoisons la nature.

Randonnées avec activité Land art, safari photo, balade à poney, carnet de Rando, Terra aventura, pêche.

« **Oser, Savoir-faire** » : **expérimentation, confiance en soi, créativité, dépassement de soi, découvertes.**

Dispositif Savoir rouler à vélo : 5 agents ont été formés à ce dispositif et le mettent en place dans les structures,

Initiation au théâtre en partenariat avec le festival de théâtre de Vianne,

Expériences scientifiques,

Découverte de nouveaux sports : initiation aux sports innovants : kin ball, tchouk ball,

Un tournoi de Quidditch organisé en partenariat avec l'Espace de Vie Sociale de Nérac,

Ateliers numériques en collaboration avec le service Action Sociale.

Les chantiers jeunes

Le matin les adolescents réalisent des travaux et l'après-midi ils participent à des activités récréatives.

En 2023, 3 chantiers jeunes ont été organisés :

- Du 17 au 21 avril, 8 adolescents ont repeint la grille et le portail de l'alsh de Barbaste.
- Du 17 au 21 juillet à Bruch, 16 adolescents ont participé à la rénovation des peintures de la salle de sport.
- Du 7 au 11 août à Feugarolles, 16 adolescents ont participé à l'aménagement des espaces de l'école, décoration d'un mur et d'un portail, rénovation des peintures de la marelle et des lignes du terrain de basket.



Chantier jeunes à Barbaste



Visite à
la Galerie Associative d'Art et Métiers d'Art à Barbaste.

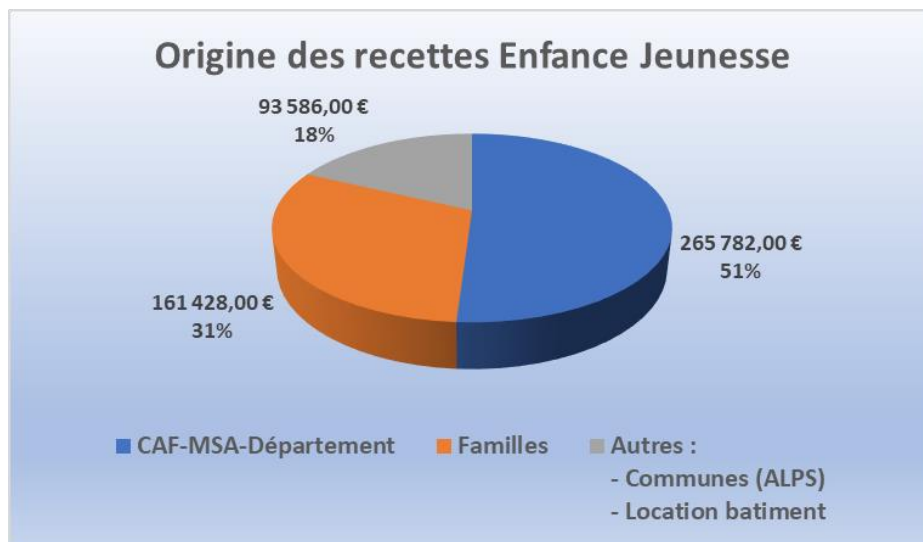
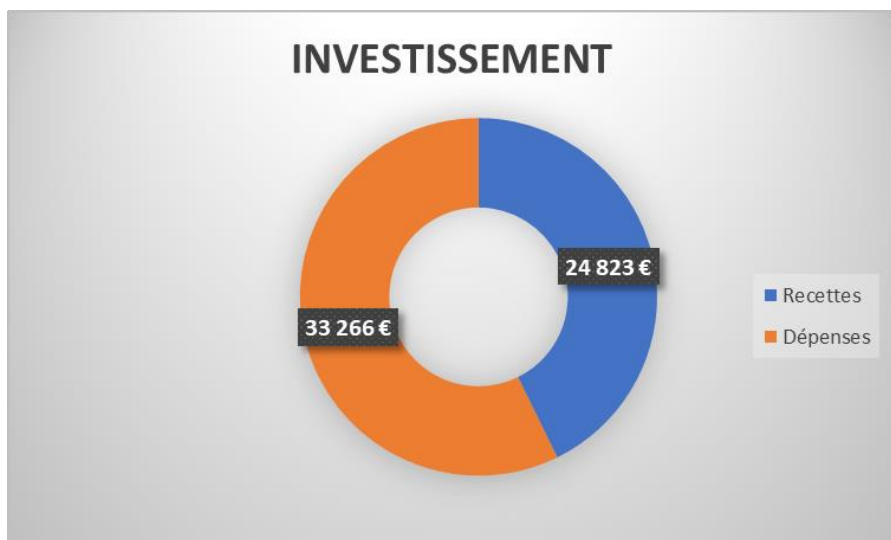
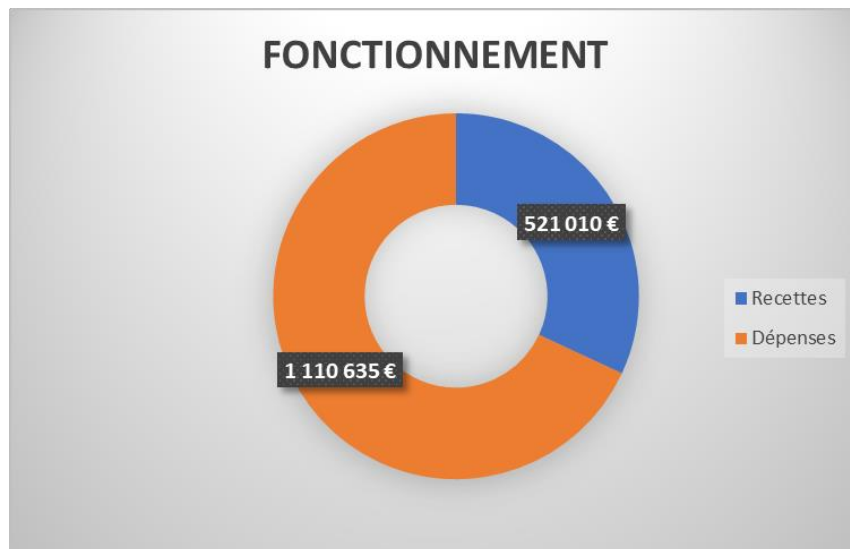


Activité Quidditch

Journée pédagogique en partenariat avec Natura2000



- Le budget enfance - jeunesse



Le Réseau Parentalité Services aux Familles en Albret



Ce réseau local est lié au réseau Familles & Co (ex-REAAP) de la CAF du Lot-et-Garonne.

Il a pour objectif la création d'une synergie entre les différents acteurs du territoire de l'Albret œuvrant dans le domaine de l'enfance, la petite enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale et la santé.

Quelques chiffres et actions :

- Une dizaine de personnes/structures impliquées dans le réseau,
- 2 réunions locales (juin 2023 et novembre 2023),
- 6 porteurs de projet ont bénéficié d'un accompagnement (méthodologique et/ou technique),
- 44 actions labellisées REAAP,
- Diffusion mensuelle du programme des « actions et événements parentalité ».

Convention Territoriale Globale

La CTG (Convention Territoriale Globale) est un contrat de partenariat au service des familles du territoire. Albret Communauté a signé cette convention en février 2020 avec la CAF, la MSA et l'Etat. Elaborée à partir d'un diagnostic social de territoire mettant en avant les besoins de la population*, notre CTG compte 6 axes de travail, déclinés en 19 actions concrètes.

Quelques avancées liées à la CTG en 2023 :

Mai : questionnaire à destination des parents usagers des structures petite enfance,

Programmation des ALSH retravaillée pour être plus en adéquation avec le PEDT,

Formation des équipes : suite des ateliers Faber et Mazlish (communication bienveillante), formations spécifiques des animateurs,

Actions de sensibilisation des enfants aux dangers du net (Promeneur du Net adapté aux moins de 11 ans).

Enveloppe Financière Locale (EFL) 2023 :

L'enveloppe financière locale de 2023 représente 18.610,50 €

9 projets (7 mairies et 2 associations) ont ainsi été soutenus.

Des réunions bilan ont lieu tout au long de l'année pour réaliser l'évaluation de l'actuelle CTG et préparer la rédaction de la prochaine CTG.

École de Musique et de Danse (EMD)

Effectif du service : 18 agents (9 titulaires, 6 CDI et 3 CDD). Recrutement d'une professeure de danse Modern'Jazz à la rentrée 2023, sur des heures déjà existantes (5h hebdomadaires).

École de musique
Espace d'Albret

47600 Nérac
Tél : 05 53 65 52 23

École de danse
Centre Samazeuilh
12, rue François Baudy
47600 Nérac
Tél : 06 38 87 15 87

Enseignements artistiques

Dispensé par 17 enseignants spécialisés sous forme de cours individuels ou collectifs, l'enseignement musical et chorégraphique a représenté la principale activité du service. L'école a assuré des cours d'initiation pour les enfants âgés de 5 à 7 ans ainsi que les 2 premiers cycles d'enseignement artistique auprès des 8-18 ans et des adultes, avec une évolution des méthodes d'apprentissage de la Formation Musicale (solfège) désormais enseignée par la pratique collective en orchestre.

En 2023, **l'établissement a accueilli chaque semaine 362 élèves** issus de 24 des 33 communes d'Albret Communauté. Par ailleurs, 28 classes maternelles et primaires, soit **680 enfants du territoire, ont bénéficié d'actions en milieu scolaire.**

- **À l'École de Musique : 274 inscrits**

dans les locaux de l'Espace d'Albret à Nérac et du Pôle Jeunesse de Lavardac.

21 INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

Bois : flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone et flûte à bec.

Cuivres : cor, trompette, trombone et tuba.

Cordes frottées : violon, alto, violoncelle et contrebasse.

Percussions : batterie et initiation à la percussion.

Polyphoniques : piano, accordéon, guitare classique, guitare et basse musiques actuelles.

Pratiques collectives : orchestre junior, ateliers de musiques actuelles, ensemble à cordes, ...

Formation musicale : initiation musicale et FM.

- **À l'École de Danse : 88 inscrits**

dans les locaux de la Maison Aunac et à partir de la rentrée au Centre Samazeuilh à Nérac.

5 DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Éveil corporel : de 5 à 7 ans.

Danse classique : à partir de 7 ans.

Danse modern'jazz : à partir de 9 ans.

Barre à terre : activité seule ou en complément des cours de danse classique et modern'jazz.

Pilates : activité seule ou en complément des cours de danse.



○ Concerts et spectacles

- 11/03 à Villeneuve/Lot : ballet dansé par les élèves de l'Albret en 1^{ère} partie de la C^{ie} Mauduit.
- 11/03 à Barbaste : audition des classes de piano, guitare et invités.
- 26/03 à Nérac : démonstrations-spectacle de l'École de danse.
- 13/05 à Nérac : concert du projet pédagogique 2022/23 avec le jazzman Matthieu Chazarenc.
- 25/05 à Nérac : concert de l'Ensemble de guitares au Petit Théâtre de Nérac.
- 03/06 à Vianne : spectacle du Jeune ballet de l'Albret (JBA) avec la participation d'élèves musiciens.
- 21/06 à Nérac : participation de l'EMD à la Fête de la Musique organisée par la Ville de Nérac.
- 24/06 à Nérac : concert de l'orchestre, des chœurs et des professeurs de l'École de musique.
- 25/06 à Nérac : animation musicale du marché par l'Ensemble de saxophones.
- 29/06 à Nérac : concert de l'Ensemble de saxophones au Petit Théâtre de Nérac.
- 30/06 à Lavardac : concert de l'Orchestre à l'École (OAE) de Lavardac encadré par 5 professeurs EMD et accompagnement musical des chorales de l'école primaire.
- 01/07 à Barbaste : audition-concert de la classe de flûte traversière et invités.
- 01/07 à Nérac : concert de l'Ensemble de saxophones sur l'esplanade du château.
- 30/09 à Nérac : participation de l'École de danse au spectacle « Miss Chat » (Rencontres Chaland).
- 14/10 à Nérac : animation danse du cours Romas dans le cadre d'« Octobre rose ».
- 16/12 à Nérac : auditions de Noël musique et danse.



○ Stage et projet Musiques Actuelles :

- **Stage de danse Modern'jazz** : participation d'élèves danseurs au stage de danse Modern'jazz au Centre omnisports de Boé avec le danseur Marvin Pene les 14 et 15/01/2023.
- **Stage de danse Classique et Modern'jazz** : participation d'élèves danseurs au stage de danse Modern'jazz et Classique à l'Espace d'Albret avec des danseurs prestigieux les 28, 29 et 30/08/2023.
- **Projet Musiques Actuelles** : les élèves des classes de batterie, de guitare et basse électriques ont pu travailler et jouer avec le batteur Matthieu Chazarenc les 21/01 et 29/04, avant le concert du 13/05.



○ Collaborations et partenariats

- **Collaboration avec le service Petite Enfance-Enfance-Jeunesse (PEEJ)** : interventions régulières d'une professeure de musique spécialisée dans la Petite Enfance aux crèches de Mézin et Montagnac-sur-Auvignon et au Multi-Accueil de Nérac, avec l'intervention de 3 professeurs d'instruments le 13/06 pour préparer la fête de la musique.
Intervention en ALSH d'un professeur de musique les 17 et 31/05 ainsi que les 14 et 28/06.
- **L'Association des Amis de l'École de Musique et de Danse (AAEMDAC)** : apporte son soutien à l'ensemble des manifestations EMD et propose la location d'instruments aux familles pour 60€/an.

- **L'Éducation Nationale** : des actions de sensibilisation à la musique ont été menées tout au long de l'année auprès des classes primaires par le professeur de musique intervenant en milieu scolaire et ses collègues professeurs d'instruments.
En partenariat avec l'association nationale OAE, l'Orchestre à l'École de Lavardac, initié depuis 2021, a bénéficié durant toute l'année scolaire de l'enseignement de 5 professeurs à raison de 2h hebdomadaires.
- **Albret Jazz Festival** : participation de l'atelier jazz et du sax-band le 10/09 à Nérac.
- **L'Union Musicale Néracaise (UMN)** : cours de perfectionnement donnés à des musiciens de l'harmonie inscrits à l'École de Musique. Collaboration régulière entre musiciens des 2 structures lors des concerts organisés par l'UMN et l'EMD.

Administration

Le personnel administratif, composé d'une **secrétaire** (à Temps Complet) et d'un **directeur** (50% TC), a assuré en lien avec l'administration générale :

- l'**accueil** physique et téléphonique des usagers,
- la **gestion** des cotisations,
- le **suivi pédagogique** de l'ensemble des élèves et des projets,
- ainsi que toutes les **tâches nécessaires** au bon fonctionnement du service.

Une page dédiée à l'EMD est disponible sur le site <http://www.albretcommunaute.fr/>

o Budget 2023

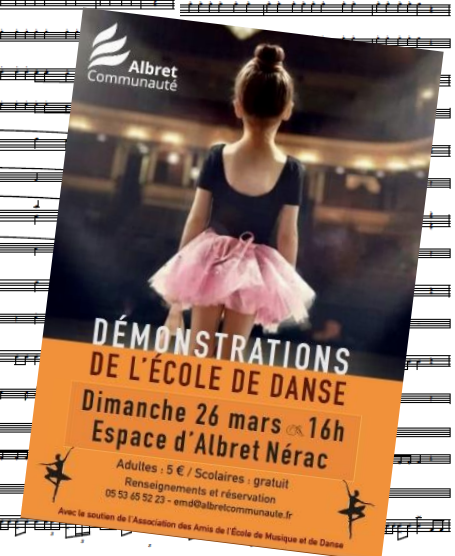
BUDGET RÉALISÉ 2023	DÉPENSES	RECETTES	RESTE À CHARGE
École de musique :	401 828 €	66 912 €	334 916 €
École de danse :	119 091 €	28 157 €	90 934 €
TOTAL 2023 :	520 919 €	95 069 €	425 850 €

o Réunions de la commission PEEJ/EMD : ordres du jour concernant l'EMD

- **16/03 au Centre Haussmann** : informations sur les recrutements de professeurs et actions musique et danse du semestre en cours (9 élus présents).
- **13/09 au Centre Haussmann** : informations sur la rentrée, les actions EMD 2023/24 et les projets pédagogiques musique et danse (10 élus présents).

Les temps forts de l'année 2023

- **Démonstrations-spectacle de l'École de Danse 26/03**
- **Concert du projet pédagogique avec Matthieu Chazarenc 13/05**
- **Spectacle Jeune ballet de l'Albret et élèves musiciens 03/06**
- **Concert orchestre, chœur et professeurs EMD 24/06**
- **Auditions de Noël 16/12 (plus de 600 spectateurs)**



Effectif du service :

- Permanent : 1 agent, directeur de la structure (0.5 ETP),
- Saisonniers : 9 agents de surveillance aquatique MNS et BNSSA, 5 agents d'accueil polyvalents.
- Autres intervenants : 2/3 agents du service patrimoine, pour la maintenance et le traitement de l'eau, Entreprise AN Surveillance et Gardiennage pour le maintien de la sécurité dans le parc, Interm'aide pour l'entretien quotidien des parties communes.

Missions du service

• Objectifs et missions du service

- Renforcer l'attractivité du territoire de l'Albret et compléter l'offre de loisirs
- Valoriser l'image d'Albret Communauté

Activités du service

• Période d'exploitation

Le Ludoparc a ouvert au public du 1er juillet au 3 septembre, de 11 heures à 19 heures 30. L'été 2023 a été marqué par une météo variée.

• Fréquentation

Le parc a enregistré 35 780 entrées dont 16% proviennent de la résidence Goélia. Une cinquantaine de groupes (alsh, établissements médico-sociaux) sont venus profiter des installations. Les partenariats avec les entreprises sont en augmentation, avec une douzaine d'entreprises qui ont signé une convention. A plusieurs reprises la fréquentation maximale a été atteinte, avec un record de fréquentation en journée avec 1330 entrées enregistrées.

• Activités

Les mardis, jeudis et dimanches matin de 11h15 à 12h00, des séances d'aquagym ont été proposées par les Maîtres-Nageurs Sauveteurs. Une très faible fréquentation a été enregistrée cette année. Ceci peut s'expliquer par le fait que la piscine Municipale de Nérac reste ouverte l'été, et propose déjà cette activité.

• Tarifification

La grille tarifaire a été maintenue, excepté le tarif unitaire adulte qui est passé de 7 euros à 8 euros ainsi que les cartes d'abonnement 10 entrées (50 euros au lieu de 45 euros) et 30 entrées (80 euros au lieu de 75 euros).

• Communication

Un « plan de com » a été établi par le service communication en partenariat avec l'office de tourisme de l'Albret ; encarts publicitaires (magazines de l'été, offices du tourisme), flyers, site internet.

• Sécurité du site

Les locaux et l'enceinte du parc sont protégés par une alarme intrusion et un système de vidéosurveillance jour et nuit, relié à un système de télésurveillance. La sécurité du parc a été assurée par 2 à 3 agents de sécurité en journée.

- **Services gratuits**

Le parc met à disposition des casiers de vestiaires, des tables de ping-pong, des pergolas, des tables de pique-nique, une table à langer, 3 espaces fumeurs, des douches chauffées.

- **Services payants**

L'entreprise traiteur Le Chalet La Garenne basée à Nérac, a proposé aux clients un service de restauration rapide.

Un distributeur d'articles de natation permet d'acheter des brassards, des couches étanches, des lunettes de bain et des maillots de bain.

Travaux/investissements 2023

- **Technique**

- la rénovation d'un second toboggan,
- le recrutement d'un agent technique spécialisé saisonnier pour la reprise en régie de la maintenance,
- la formation et l'intégration de deux agents du service du patrimoine en soutien de l'agent technique spécialisé,
- l'amélioration du système d'arrosage automatique,
- le changement du système de chloration afin d'améliorer la qualité de l'eau,

- **Services**

- l'achat d'équipements de qualité professionnelle pour le snack (chambres froides, évier, table de préparation),

- **Environnement**

- la démolition du mur des douches près des casiers qui était dégradé, remplacé par des bancs,
- le nettoyage complet des structures en pierre d'ornement,
- l'aménagement d'un accès pour les livraisons et la remise en herbe avec apport de terre dans une zone technique,

- **Surveillance**

- le recrutement des maitres-nageurs via l'association Prosport Lot.

Résultat financier

- **Dépenses d'investissement**

- 55 300 € (réparations, équipements, ...).

- **Dépenses de fonctionnement**

- 210 220 € (consommables, fluides, maintenance, matériels, prestataires extérieurs, ...),
- 57 280 € (salaires).

- **Recettes**

- 194 270 € (entrées unitaires, groupes, cartes 10 et 30 entrées, aquagym).

Poursuivre la remise à niveau de l'équipement avec :

- la rénovation du troisième toboggan,
- la mise en place de poubelles de tri dans le parc et d'une borne de tri à l'extérieur du parc,
- l'optimisation du système de réchauffement solaire de l'eau du bassin romain,
- la pose de barrières en ganivelle,
- l'extension de l'arrosage automatique sur l'ensemble des espaces verts,
- la création d'un snack en transformant un local de stockage, avec deux points de vente et du matériel professionnel (plans de travail réfrigérés, friteuse, aspiration cuisine professionnelle, lave-mains, plans de travail inox pour la préparation).
- la pose de signalétique complémentaire à l'intérieur du parc,
- la reprise en régie de la vente d'article de natation (brassards, couches étanches et lunettes),
- la vente de la remorque restauration.

Sur le plan commercial :

- le développement de la clientèle par un travail sur la qualité des prestations proposées,
- le développement de partenariats avec les associations locales et les entreprises,
- le maintien d'une politique tarifaire adaptée.

Communication

Effectif du service : 1 ETP

- 1 agent, Directrice de la communication

Missions du service

- Objectifs et missions du service

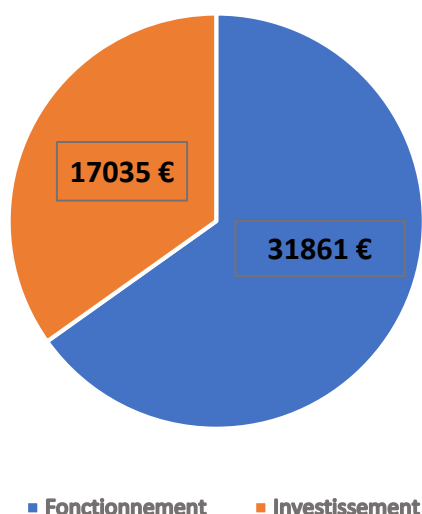
- Faire connaître Albret Communauté, ses compétences et les projets menés sur le territoire de l'Albret ;
- Promouvoir l'image d'Albret Communauté vis-à-vis de ses administrés, des partenaires, et des populations extérieures au territoire ;
- Susciter un sentiment d'appartenance en interne, et renforcer la cohésion des équipes.

- Axes de communication

- Compétences et projets d'Albret Communauté ;
- Valeurs de la collectivité (services à la population, innovation, développement durable, transition énergétique, ...).

Budget du service

Budget Communication 2023



Activités du service

- Supports de communication

Le service Communication accompagne les services de la collectivité dans la **réalisation de leurs supports de communication** (affiches, flyers, guides, cartes de visite, signatures mails, ...).

Depuis 2019, Albret Communauté s'est dotée d'une **Charte graphique** afin d'harmoniser les supports et éléments de communication de la collectivité. Le service veille au respect de cette Charte et conseille les services dans son utilisation.

Le service Communication dispose de **Goodies personnalisés au logo d'Albret Communauté**. Une partie a été distribuée aux agents et élus, et le reste est utilisé lors de forums ou réunions organisés par la collectivité, à destination de nos partenaires.

En 2023, 6 **vidéos Motion Design** ont été réalisées par un prestataire externe afin de présenter aux habitants du territoire les compétences d'Albret Communauté, de manière simple et rapide.

Aménager, Entreprendre, Préserver et Valoriser, Habiter, Vivre et Découvrir sont les titres de ces vidéos, relayées sur le site internet et les Réseaux Sociaux de la collectivité.

• Relations presse

Le service est en charge des relations avec la presse, et plus particulièrement avec la presse locale, journalistes et correspondants. Plusieurs **points presse** ont été organisés pour mettre en lumière certaines actions de la collectivité, et permettre aux journalistes d'échanger avec les élus.

Une trentaine de **communiqués de presse** ont été rédigés pour servir de base aux articles des journalistes. En 2023, une soixantaine d'**articles** sont parus dans la presse locale (Sud-Ouest, La Dépêche, Le Républicain), mais également dans le journal Quidam l'Hebdo, ou CFM Radio, sur les thématiques suivantes :

- **Action Sociale** (Forum de la Création d'Entreprise, Inauguration d'un présentoir de lutte contre les violences intrafamiliales) ;
- **Développement économique** (signature du Contrat de Développement et de Transitions avec la Région Nouvelle-Aquitaine) ;
- **Ecole de Musique et de Danse** (déménagement de l'Ecole de Danse, concerts et spectacles, inscriptions) ;
- **Environnement/GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations – GEMAPI** (ciné-débat sur la ressource en eau) ;
- **Habitat** (Adoption du Plan Local de l'Habitat) ;
- **Enfance-Jeunesse** (Rénovation et inauguration de l'ALSH de Monplaisir, activités) ;
- **Territoire à Energie Positive** (Forum de l'Energie, projet de la Voie Verte) ;
- **Tourisme** (Inauguration du Circuit des Cadrans Solaires, Lud'O Parc, Cinéma en plein air) ;
- **Urbanisme** (exposition itinérante sur le PLUi, réunion publique du PLUi).

• Gestion des outils numériques

• **Site internet** : une mise à jour régulière du site internet d'Albret Communauté est nécessaire pour qu'il reste attractif et apporte les informations utiles à la population. En fin d'année, le service Communication a entamé un **relooking du site**, essentiellement sur la partie « menu principal » (présentation graphique et organisation).



• **Réseaux Sociaux** : le service Communication alimente la page **Facebook** d'Albret Communauté, dont le nombre d'abonnés ne cesse d'augmenter (2300 abonnés à la fin 2023).

Le service supervise également les pages des autres services :

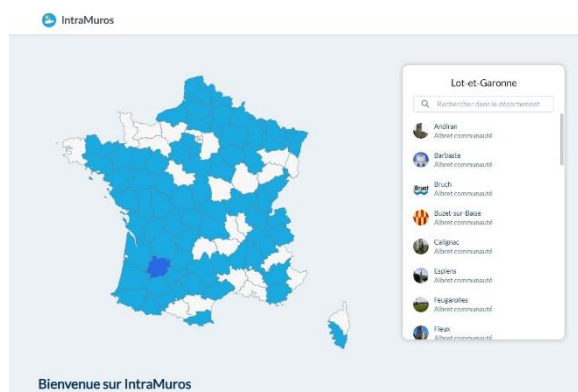
- Ecole de Musique et de Danse : 800 abonnés
- Enfance-Jeunesse : 773 abonnés
- Développement Economique : 722 abonnés
- Territoire à Energie Positive : 719 abonnés

En fin d'année, le service Communication a ouvert un compte **LinkedIn** pour développer son réseau professionnel.

• **Application IntraMuros** : IntraMuros est une **application mobile qui permet de communiquer auprès des habitants et usagers du territoire** sur les événements, les actualités, les points d'intérêt de chaque commune. Elle permet également d'envoyer des alertes via des notifications, créer des sondages, signaler un dysfonctionnement, ... En téléchargeant gratuitement cet outil, il est possible d'accéder directement aux informations des communes de l'Albret, mais également des communes aux alentours.

Le service Communication d'Albret Communauté publie les actualités de la collectivité directement sur la page de toutes les communes du territoire.

Depuis 2020, Albret Communauté adhère à IntraMuros pour le compte des communes. Le service Communication suit le développement de l'application et la mise en place de l'outil sur le territoire.



- **Gestion des abonnements**

Gestion des abonnements aux journaux et publications nationales.

- **Newsletters : interne « AC-TU » et externe « Albret Actualités »**

Lancée en décembre 2020, la **newsletter interne d'Albret Communauté « AC-TU »** est distribuée chaque mois avec les bulletins de salaire à tous les agents de la collectivité, ainsi qu'aux Vice-Présidents. Outre les informations sur les Ressources Humaines, les actualités des services, articles, et autres informations sont transmises à tous, afin de valoriser les actions des agents et renforcer la connaissance en interne des missions de la collectivité.

La **newsletter externe d'Albret Communauté « Albret Actualités »** a vu le jour en janvier 2022. Cette lettre d'information à destination des habitants de l'Albret paraît quatre fois par an, dans un contenu exclusivement numérique (support hébergé sur le site internet d'Albret Communauté). En 2023, le nombre d'abonnés a poursuivi sa progression pour passer de 160 en janvier à 241 au mois d'octobre.

- **Encarts publicitaires**

Afin de faire connaître ses missions au plus grand nombre et promouvoir son image, Albret Communauté publie des informations dans certains supports. En 2023, des encarts ont été commandés dans l'Agenda des Maires de l'Association des Maires de Lot-et-Garonne, dans le Supplément Economique du Républicain, par exemple....



- **Prêt de matériel**

Le service communication met à disposition des partenaires les supports de communication de la collectivité (arche gonflable et banderoles aux couleurs d'Albret Communauté).

- **Partenariat avec l'Office de Tourisme de l'Albret**

Le service Communication travaille en étroite collaboration avec l'Office de Tourisme, notamment dans l'organisation de projets pour le territoire, comme pour l'évènement majeur, Albret Jazz Festival.

- **LUD'O PARC**

Depuis le 1er janvier 2021, Albret Communauté gère en régie le Lud'O Parc. Les différents services de la collectivité ont préparé activement la saison 2023.

Côté Communication, plusieurs actions ont été menées :

- ✓ Mise à jour du flyer ;
- ✓ Mise à jour et suivi du site internet www.ludoparc.eu ;
- ✓ Suivi de la page Facebook @ludoparcnerac ;
- ✓ Insertions publicitaires dans les différents Guides de l'Été du Lot-et-Garonne et des départements voisins, ainsi que dans le guide du Petit Futé Lot-et-Garonne et sur leur site internet, ou encore le magazine Maxiloisirs ;
- ✓ Partenariat renforcé avec l'Office de Tourisme de l'Albret (encarts sur les sets de table, carte touristique, chéquier PASS, site internet, visite avec les élus, ...) ;
- ✓ Mise à jour de la signalétique du site ;
- ✓ Reportages photo en cours de saison.



Ouvert du 1^{er} juillet au 3 septembre 2023 • 7/7



Événements

• Les Ecrans de l'Albret

Durant l'été 2023, 10 soirées de cinéma en plein air ont été organisées par Albret Communauté (1 a été annulée), avec le soutien technique de l'association « L'écran livradais ». Plus de 500 personnes sont venues découvrir ou redécouvrir les films sélectionnés pour cette programmation 2023.

LES ECRANS DE L'ALBRET - JUILLET -	SEANCES DE CINEMA GRATUITES
BUZET-SUR-BAÏSE 08/07 YESTERDAY	du 01/07 au 15/07 22H15
FRANCESSAS 10/07 C'EST MAGNIFIQUE !	
LE NOMDIEU 19/07 MYSTERE	du 16/07 au 31/07 22h
REAUPLISSE 27/07 ANTOINETTE DANS LES CEVENNES	
SOS 29/07 ENCANTO, LA FANTASTIQUE FAMILLE MADRIGAL	REPLIS EN SALLE DES FÊTES EN CAS D'INTEMPERIES SEANCE A 21H

LES ECRANS DE L'ALBRET - AOÛT -	SEANCES DE CINEMA GRATUITES
MONTESQUIEU 03/08 LA BRIGADE	du 01/08 au 15/08 21H45
NERAC 05/08 TOUS EN SCENE 2	
SAINTE-MAURE-DE-PEYRIAC 10/08 VAILLANTE	du 16/08 au 31/08 21h30
VIANNE 12/08 NOTRE-DAME BRÛLE	
MONTAGNAC-SUR-AUVIGNON 17/08 A STAR IS BORN	REPLIS EN SALLE DES FÊTES EN CAS D'INTEMPERIES SEANCE A 21H
BRUCH 24/08 LES FOLIES FERRIÈRES	

- Chrono47

La cinquième édition du Chrono47 a eu lieu le 1^{er} mai 2023 à Sos. Le service Communication a participé à l'organisation de cette journée (coordination des différents services d'Albret Communauté).



Perspectives 2024

Poursuivre le développement du service :

- Renforcer le service en moyens humains,
- Accroître la présence d'Albret Communauté sur les Réseaux Sociaux,
- Accélérer la communication instantanée sur nos projets et évènements, notamment sur les Réseaux Sociaux.